

# La Vie Communale

## Saint-Mars-La-Brière



Pose père Pierre  
Maison Médicale

page 06



Saint Mars  
La Brière

N°0723-Juillet 2023



# Sommaire

Juillet 2023

<p><b>Édito</b> ..... <b>3</b>          Contacts et horaires</p> <p><b>Vie municipale</b> ..... <b>4</b>          Démissions et remplacements Conseil municipal          Démissions et élections CMJ          Départ en retraite          Commémorations          Pose de la 1ère pierre          Finances          Budget 2023</p> <p><b>Proximité</b> ..... <b>10</b>          Incivilités          Commerces et activités</p> <p><b>Urbanisme &amp; travaux</b> ..... <b>12</b>          Travaux</p> <p><b>Vie sociale</b> ..... <b>14</b>          Repas des aînés          Gala des séniors          Séjour ANCV 2023          CCAS          AXA          Permanences et assistantes sociales          Centre LARES</p>	<p><b>Enfance &amp; jeunesse</b> ..... <b>21</b>          Vie scolaire (écoles)          Restauration scolaire          Loi EGalim          Dispositif argent de poche          Séjours été          Tarifs périscolaire</p> <p><b>Vie culturelle</b> ..... <b>28</b>          Bibliothèque          Spectacles passés          Cinéma</p> <p><b>Vie intercommunale</b> ..... <b>30</b>          Compétences territoriales          Pays du Perche Sarthois          Syvalorm (déchets, compostage)</p> <p><b>Vie Associative</b> ..... <b>36</b>          1906 Dans le Rétro          Annuaire          Associations          Sport</p> <p><b>Info &amp; services</b> ..... <b>43</b>          Vos élus vous reçoivent          Conseils municipaux          État civil          Journée citoyenne          Rencontres de quartiers</p>
--	--

Saint Mars La Brière - La Vie Communale, Juillet 2023  
 Imprimé à 1400 exemplaires.  
 Directeur de la publication : Patrice VERNHETTES  
 Photos : Mairie et associations  
 Conception graphique : LSgraphisme | Impression : IPL Connerré.



# Édito

---



Le contexte économique et social de la France, quelque peu tendu ces derniers temps avec la loi sur les retraites et l'inflation, même s'il complique les choses, ne doit pas nous empêcher de continuer à avancer. La flambée des prix impacte tout le monde, les Briérois comme les autres ; ce qui nous a conduit, une nouvelle fois, à ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune afin de ne pas pénaliser les plus démunis d'entre nous.

Pour maintenir le niveau de nos investissements, donc de réduire certaines dépenses, nous avons décidé, entre autres, de réaliser certains travaux en régie (travaux réalisés par les employés de la collectivité). Grâce à cette orientation, les finances de la collectivité restent saines et le budget 2023 reflète un contexte de prudence et de responsabilité tout en conservant les investissements nécessaires à l'épanouissement de notre commune et de ses habitants.

Nous sommes à la fois à la moitié de l'année 2023, mais aussi à la moitié de notre mandat qui se terminera en 2026. Sans énumérer ce qui a été réalisé sur notre territoire depuis le début de ce mandat mais seulement en précisant le projet le plus important qui impactera notre village pour des décennies à venir : l'aménagement et la reconstruction de notre centre-bourg. La place centrale (phase 3) sera complètement terminée après la construction des bâtiments à usage de commerces et de logements prévus. Comme vous avez pu également le constater, les travaux de la future maison médicale ont débuté depuis quelques semaines. Elle devrait nous être livrée pour septembre 2024, si tout se déroule sans incident.

Les autres chantiers, moins importants, sont développés dans les pages de ce bulletin.

Par ailleurs, la vie de notre commune s'articule autour du dynamisme de nos commerçants et de nos associations qui animent notre village. Remercions-les pour leur engagement.

Les associations ont besoin de nouveaux adhérents pour exister, alors n'hésitez pas à les rejoindre, vous ferez de nouvelles et enrichissantes rencontres.

## Voeux du Maire

---

Patrice Vernhettes, Maire, présentera ses vœux aux habitants, le vendredi 12 janvier 2024 à 19 heures, à l'Espace du Narais.

Vous êtes les bienvenus(es) !

Des rencontres, les bénévoles qui ont contribué à la réalisation de « 1906 Dans le Rétro », en ont fait beaucoup lors de ce week-end de fête de l'automobile à Saint-Mars. Nous les remercions toutes et tous pour leur engagement. Ils ont contribué à faire de cet événement, une belle réussite. Grâce à eux, Saint-Mars-la-Brière a été le théâtre d'un grand rassemblement qui a fait revivre une page de notre histoire.

Vous pourrez en découvrir les moments forts dans ce bulletin.

Les chaleurs de l'été sont déjà là, alors protégez-vous et prenez soin de vous.

Je vous souhaite de passer un excellent été et de bonnes vacances.

Patrice Vernhettes

Maire de Saint-Mars-la-Brière

## Votre mairie

### Contacts et horaires

---

36 Rue de Paris  
72470 Saint-Mars-la-Brière

☎ 02 43 89 70 23

✉ [contact@smlb.fr](mailto:contact@smlb.fr)

🌐 [www.saint-mars-la-briere.fr](http://www.saint-mars-la-briere.fr)

LUNDI

14h - 17h30

MARDI

9h - 12h

15h - 18h

MERCREDI / VENDREDI

9h - 12h

15h - 17h30

JEUDI / SAMEDI

9h - 12h

# Vie municipale

## Démissions et remplacements au sein du Conseil municipal



Mme **Roselyne JALIER**, 3ème Adjointe a démissionné. Elle est remplacée par Mme **Antonia SANCHEZ**, Conseillère municipale (Commission : Communication – Enfance / Jeunesse).

Le poste d'Adjointe est supprimé, 2 Conseillers délégués sont nommés :

Mme **Antonia SANCHEZ** Conseillère déléguée (Vie culturelle)

M. **Dany BOULAY** Conseiller délégué (Vie associative et sportive).



Mme **Nathalie HEINZE**, Conseillère municipale a démissionné; elle est remplacée par M. **Sylvain SOURGET**, Conseiller municipal (Commission : Finances – Ressources Humaines ).



## Démissions et élections au sein du Conseil municipal jeunes



Démission de la Mairesse Océane KRINCKET en janvier, élection de Tino CHAUVIN en qualité de Maire.



Démissions de Conseillers Anaïs FAUCHARD et Thibault PAPIN – conseillers non remplacés.

## Procès-verbaux des conseils municipaux

Retrouvez tous les procès-verbaux des conseils municipaux sur le site de la mairie :

[www.saint-mars-la-briere.fr](http://www.saint-mars-la-briere.fr) , rubrique les « conseils municipaux ».

# Commémorations

## 08 mai 2023

.....

Après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, les forces alliées pénètrent en Allemagne en février 1945.

Dans la nuit du 6 au 7 mai, le général Alfred Jodl - chef d'état-major de la Wehrmacht - signe à Reims la capitulation sans condition de l'Allemagne. L'acte de capitulation fixe la cessation des hostilités au 8 mai à 23h01. Un nouvel acte de capitulation du III<sup>e</sup> Reich est alors signé à Berlin entre les commandements militaires allemands et alliés. La guerre prend officiellement fin sur le continent européen.

Après de multiples rebondissements, c'est en 1981 que le 8 mai est finalement déclaré jour férié, en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de ses combattants.

Depuis le rituel veut que chaque 8 mai, les communes de France commémorent cette capitulation.

En cette occasion, Léo Diguer - Conseiller municipal Jeunes - a lu avec émotion le poème « LIBERTÉ » de Paul Éluard – poème engagé d'appel à la résistance.

À l'issue de cette commémoration, toutes les personnes présentes ont pu se retrouver pour un moment de convivialité et partager le verre de l'amitié. ☺



## La nouvelle esplanade

.....

Au regard des diverses propositions et suggestions déposées dans la boîte à idées, les membres du Conseil municipal ont voté le nom de la nouvelle esplanade de St-Mars-la-Brière, elle se nommera :

**L'Esplanade Simone VEIL**

L'inauguration aura lieu le **7 octobre 2023 à 11h00** ☺



# Maison Médicale

## Pose de la première pierre

Dans notre département (et il n'est pas le seul), le nombre de médecins est insuffisant au regard du nombre d'habitants et nous sommes considérés comme étant dans un désert médical, c'est-à-dire que nous sommes sous doté en professionnels de santé.

La lutte contre la désertification médicale est un combat constant pour les collectivités locales. Situation délicate qui nous préoccupera, encore, pour de nombreuses années.

Notre prochain objectif, pour St-Mars, est de trouver de nouveaux médecins, dentistes ou autres.

Face à ce constat, et sachant que les jeunes médecins ainsi que les autres professions médicales préfèrent, aujourd'hui, travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans des locaux communs, la commune de St-Mars a décidé de construire une maison médicale pour recevoir ses professionnels de santé. Dans le cadre du réaménagement du centre-bourg, il était opportun de se doter d'un équipement proche des commerces et des services.

Pour répondre également à de nouvelles règles d'urbanisme qui poussent les collectivités à réduire leur consommation de l'espace naturel et donc, de répondre à ce que l'on appelle la densification des espaces construits, il nous est apparu logique de construire de nouveaux logements au-dessus de cet équipement médical. Nous avons donc pour cela fait appel à Sarthe Habitat, bailleur social, et spécialiste du logement collectif.

Après quelques années liées à la conception de ce projet, de multiples réunions et discussions nous avons décidé d'un commun accord que Sarthe Habitat porterait cette « convention de maîtrise d'ouvrage unique » nécessaire à la construction de ce bâtiment.

La 1ère pierre a été posée le 31 mai 2023, les travaux démarrent enfin.

Le financement de cette opération, pour la partie médicale, est porté par notre commune avec l'obtention de subventions :

- du Pays du Perche Sarthois sur des fonds européens de développement régional
- du département de Sarthe dans le cadre du programme d'investissement du territoire.

Cette maison médicale pourra accueillir de nombreux professionnels de santé :

- 2 médecins dont une est déjà en activité
- 2 kinésithérapeutes déjà en activité
- 2 infirmières déjà en activité
- 1 ostéopathe déjà en activité
- 2 dentistes
- 1 cabinet supplémentaire pour recevoir un autre professionnel de santé.

Ce nouvel équipement moderne leur permettra d'exercer leur métier dans de meilleures conditions de travail.

Ce projet, structurant et vital pour notre commune, permet de souligner l'effort de notre collectivité en matière de santé. 🇫🇷



# Tarifs cimetières

Les tarifs des concessions funéraires et cinéraires pour 2023 votés par le Conseil Municipal sont les suivants :

TYPES DE CONCESSIONS	DURÉES	
	15 ANS	30 ANS
TERRAIN	500 €	1 000 €
COLUMBARIUM	500 €	1 000 €
CAVURNES	700 €	1 400 €

TAXES CAVEAUX PROVISOIRES	
JOURNÉE	5 €
QUINZAINE	50 €
MOIS	100 €

La durée d'utilisation des caveaux provisoires est fixée à 2 mois – renouvelable une seule fois.

## Finances

### Zoom sur la fiscalité communale : quelques éléments d'explication !

Comme vous le savez, le Conseil municipal vote chaque année les taux d'imposition qui permettent de calculer le montant des impôts locaux que paye chaque foyer fiscal.

Depuis la suppression de la taxe d'habitation sur la résidence principale (demeure encore la taxe d'habitation sur les résidences secondaires), la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti constituent les principales recettes fiscales qui permettent d'alimenter le budget communal et ainsi de financer les investissements de la commune et son fonctionnement du quotidien (salaire des agents, fournitures, denrées alimentaires, énergie...).

Pour 2023, les recettes fiscales prévisionnelles de la commune s'élèvent à près de 990 000 €, dont 920 000 € pour le seul foncier bâti. C'est près de 35% de la recette de fonctionnement pour notre commune !

Il faut noter que la suppression de la taxe d'habitation a été compensée, depuis 2021, par le transfert du foncier bâti départemental. Pour les contribuables, ce transfert de fiscalité a été neutre puisqu'il s'agissait d'un « simple » transfert de taux (on supprime le taux du département et on l'additionne au taux communal). Les éventuels écarts de produits fiscaux sont compensés par l'Etat (on appelle ce mécanisme le « coefficient correcteur »).

Rappelons enfin que les contribuables payent également des impôts locaux sur la base des taux de foncier bâti et non bâti qui relèvent de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien (on parle d'impôts « additionnels » : les taux communaux et intercommunaux s'additionnent). Chaque année, la feuille d'imposition précise ces différents taux (colonne communale et colonne intercommunale) et détermine le montant total de l'impôt.

Au sein de notre commune, les taux de fiscalité n'ont pas évolué depuis 2019. Compte tenu de l'inflation galopante qui bride et ampute le pouvoir d'achat de très nombreux ménages, le Conseil municipal a récemment décidé de maintenir cette stabilité pour 2023. Ces taux s'établissent respectivement à 39,11% et 41,03% pour le foncier bâti et le foncier non bâti.

**ATTENTION** : les impôts locaux vont néanmoins augmenter en 2023 alors que le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux !

Pourquoi une augmentation des impôts locaux ?

Le produit des impositions locales est défini en fonction du rapport entre le taux et **la base d'imposition**. Cette base d'imposition est définie en fonction de la valeur locative cadastrale du bien, qui correspond au loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué. Ce loyer, auquel s'applique un abattement de 50%, est ensuite actualisé et revalorisé chaque année. C'est au titre de cette revalorisation que le bât blesse...

La revalorisation des bases d'imposition est fondée depuis 2018 sur l'indice des prix à la consommation qui a augmenté de 7,1% pour 2023, après avoir augmenté de 3,4% en 2022, soit plus de 10% d'augmentation alors que les taux communaux sont restés stables. Il s'agit de l'effet mécanique de la hausse de l'inflation constatée depuis deux ans.

Aussi, afin de connaître le montant de votre impôt sur le foncier bâti (au titre de la part communale), il convient d'augmenter votre base de 7,1% par rapport à 2022 puis d'appliquer, ensuite, le taux communal inchangé de 39,11%.

**Exemple** :

Base 2022 : 3 000 € X 39,11% (taux communal) = 1 173 €

Base 2023 (+7,1%) : 3 213 X 39,11% (taux communal) = 1 257 €

Soit une augmentation de 84 € !

# Budget 2023

## Entre prudence et ambition, trouver le juste équilibre...

Contrairement aux années précédentes, pour lesquelles le budget primitif (BP) était voté courant mars de son année d'exécution, le BP 2023 a été approuvé dès le mois de décembre 2022.

Ce choix s'est justifié par la volonté du Conseil municipal d'anticiper les conséquences financières de l'envolée des coûts des matières premières, notamment en matière de gaz et d'électricité.

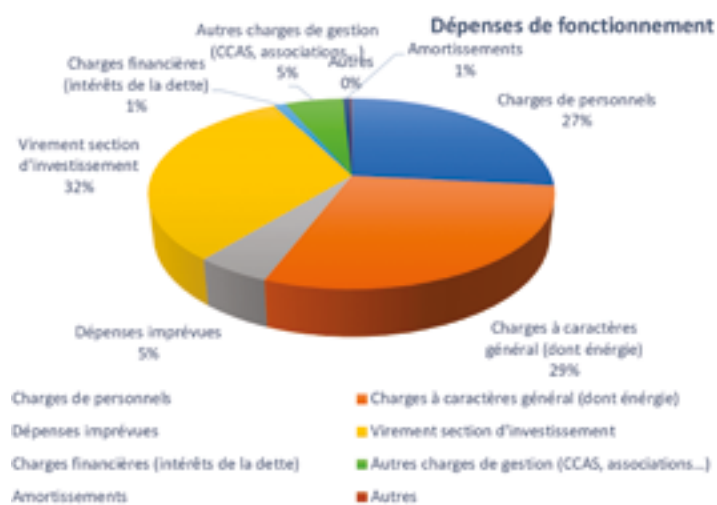
Aussi, lors de la séance du 16 mai dernier, le Conseil municipal a approuvé certaines mises à jour en tenant compte des consommations constatées au cours du 1er trimestre hivernal.

Le Conseil municipal a également affecté les résultats de l'année 2022 qui ont mis en lumière un excédent de fonctionnement consolidé de 1 597 000 €.

Sur cette somme, 1 252 000 € ont été transférés en investissement afin d'assurer le financement de l'aménagement du centre-bourg (maison médicale) et de ceux ayant trait à la gestion de nos services publics et de notre patrimoine (voirie, cimetière...).

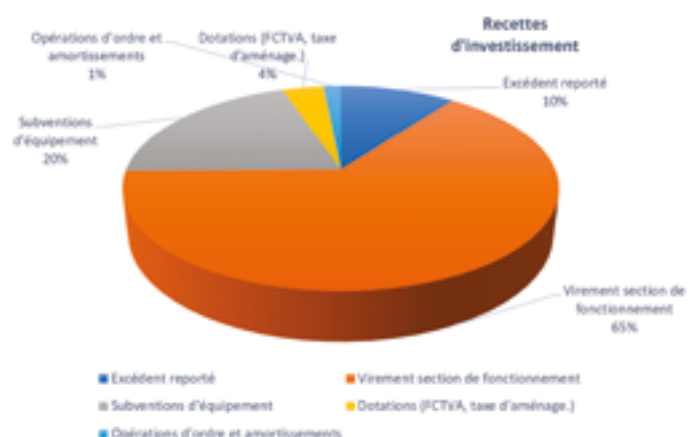
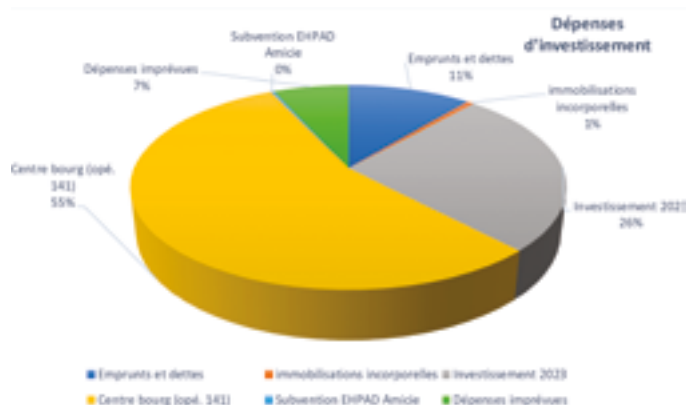
### Les grands équilibres budgétaires pour 2023 :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges de personnels	1 060 000 €	Excédent reporté	1 597 087 €
Charges à caractères général (dont énergie)	1 162 814 €	Atténuation de charges	1 000 €
Dépenses imprévues	200 000 €	Produits des services	76 900 €
Virement section d'investissement	1 252 886 €	Impôts et taxes	1 744 435 €
Charges financières (intérêts de la dette)	46 000 €	Dotations et participations	519 628 €
Autres charges de gestion (CCAS, associations...)	219 750 €	Autres produits gestion courante	35 500 €
Amortissements	30 100 €		
Autres	3 000 €		
	<b>3 974 550 €</b>		<b>3 974 550 €</b>





Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Emprunts et dettes	213 000 €	Excédent reporté	198 817 €
Immobilisations incorporelles	12 000 €	Virement section de fonctionnement	1 252 886 €
Investissement 2023	509 764 €	Subventions d'équipement	387 062 €
Centre bourg (opé. 141)	1 070 000 €	Dotations (FCTVA, taxe d'aménage.)	71 364 €
Subvention EHPAD Amicie	5 350 €	Opérations d'ordre et amortissements	30 100 €
Dépenses imprévues	130 115 €		
	<b>1 940 229 €</b>		<b>1 940 229 €</b>



## Zoom sur les dépenses énergétiques

Nous l'avons tous constaté dans notre quotidien, la hausse des prix sur les matières premières, l'alimentation et l'énergie a grevé le pouvoir d'achat de nombreuses familles, malgré l'ensemble des aides décidées par les pouvoirs publics. Pour se donner une idée plus arrêtée des choses, en 2022, la commune a dépensé 108 000 € en matière de gaz et d'électricité.

Pour 2023, l'inscription budgétaire s'établit à... 450 000 €, soit 400 % d'augmentation. Naturellement, il ne s'agit que d'une inscription budgétaire qui anticipe la hausse des coûts, et ce, sans prise en compte encore des efforts d'économie d'énergie réalisés durant l'hiver (sobriété énergétique, relamping...).

Aussi, force est de constater que cette augmentation budgétaire doit être financée ; c'est notre excédent de fonctionnement capitalisé (nos réserves financières en quelque sorte...) qui permet de « digérer » cette hausse. ☹

# Incivilités

## 1. Bruit de voisinage :

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses gazon et pompes d'arrosage à moteurs thermiques, tronçonneuses, perceuses ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 16h00

Il en va du bon sens de chacun.

**Les contrevenants s'exposent à une amende forfaitaire pouvant aller de 68 € à 180€ .**

# BRUIT de voisinage



## 2. Le code de l'environnement rappelle l'interdiction de brûlage à l'air libre de toute matière.



**Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant s'élever de 68 € à 450€ .**

## 3. La collectivité va mener une campagne contre les dépôts d'ordures sauvages : « caméras de chasse » : limitation des incivilités sur la collectivité qui sont de plus en plus fréquentes.



**Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller de 68 € à 1500€ .**

## 4. Tout propriétaire ou possesseurs de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.



**En cas de non respect, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe**

# Commerces et activités

## Allo Guêpes 72

.....

L'été, les indésirables peuvent être de retour.

Si vous êtes indisposés par un nid de guêpes, de frelons asiatiques, chenilles processionnaires ou autres, n'hésitez pas à prendre contact :



## L'Atelier de Létice

.....

« L'atelier de Létice est toujours présent pour vous ».

Retouches, Personnalisation de vêtements et accessoires, Atelier de couture pour petits et grands et **Vide Dressing spécial Mariage**.

L'atelier de Létice est le premier dépôt vente de robes de mariée neuves et d'occasion.

Il propose également quelques costumes et robes de demoiselles d'honneur.

Laetitia est spécialisée dans la retouche et la transformation de vos robes de mariée.

N'oubliez pas la boutique avec tous ses artisans locaux : confitures, fleurs, savons, produits cosmétiques, bijoux, décoration...

Pour être proche de vous, L'atelier de Létice offre également un service Pressing, dépôt une fois par semaine et un partenariat avec Affût'Truck : déposer vos ciseaux, couteaux, lames ...

Fabien passera tous les mercredis à la boutique pour prendre vos outils et les rapporter la semaine suivante.



Laetitia

L'atelier de Létice

17 rue de Paris

72470 St-Mars-la-Brière

06.33.11.93.52

Lundi 10h-13h

Du mardi au vendredi 10h-13h et 14h-18h

Samedi 10h-16h

Retrouvez moi sur Facebook

<https://facebook.com/l-atelier-de-letice>

[www.latelierdeletice.com](http://www.latelierdeletice.com)



**Vous êtes nouvel artisan ou nouveau commerçant,**

**Faites-vous connaître en Mairie !**

# Travaux

## Voirie

.....

La réfection des trottoirs de la rue de Lisborde a été réalisé ainsi que le gravillonnage de la chaussée.



Le traçage et la sécurisation des passages piétons ont été réalisés sur la RD. 323.



## Cimetière

.....

La rénovation du mur du cimetière qui sera terminé cet été.



# Espaces verts

.....

Amélioration de plusieurs espaces verts et du pont du Narais.



# Maison médicale

.....

Les travaux de construction de la maison médicale ont débuté le 15 avril 2023 pour un achèvement en septembre 2024.



# Vie sociale

## Repas dansant des retraités

La date du repas des seniors offert par le CCAS a retrouvé enfin sa date rituelle. Dimanche 12 mars 2023, à la salle du Narais, a eu lieu le rassemblement de plus de 80 Briérois.

Le « Bon Traiteur » a servi un excellent menu. Nicolas Devoir a ravi les nombreux danseurs. Mme Froger Paulette née en 1934 et M. Froger Raoul né en 1935 étaient les doyens de cette journée. Ils ont reçu un bouquet de fleurs et une bonne bouteille qui leur ont été remis par M. le Maire et Mme la Vice-présidente du CCAS. Tout cela sous les applaudissements.

Les membres du CCAS n'ont qu'un seul **regret**, le manque de participation des Briérois retraités. Il rappelle que ce repas est ouvert **à tous les retraités (pas uniquement au plus de 70 ans)**. Il s'agit d'un moment de rencontre, de convivialité et de rupture avec la solitude. **Vous rencontrez un souci pour vous déplacer, il vous suffit lorsque vous faites votre inscription de signaler votre difficulté, une personne assurera votre transport gratuitement.**

**Vous avez besoin d'un accompagnement, pas de problème, les personnes de votre entourage peuvent s'inscrire au repas (payant pour les non Briérois ou Briérois de moins de 70 ans).**

**À noter sur votre agenda :** le CCAS invite **tous les retraités** à participer au prochain repas le dimanche 24 mars 2024. Inscription en mairie à partir du 1er février 2024.

Vous ne recevrez pas de courrier d'invitation, la CNIL nous interdit d'avoir une liste des habitants.



## Gala des seniors à la rotonde le Mans

Samedi 21 octobre 2023, les membres du CCAS invitent tous les retraités Briérois à assister au spectacle organisé par le CCAS de la ville du Mans qui se déroule au parc des expositions. Transport en car à partir de l'espace du Narais, départ vers 13 h 45 et retour vers 18 h. Les spectateurs ont la possibilité de profiter de 2h de représentation musicale, théâtrale, chorégraphique...

C'est toujours un très beau spectacle mêlant humour, rires, chansons... qui est très apprécié.

Payant pour les moins de 70 ans : 20 €.

Payant pour les Briérois de plus de 70 ans ayant participé au repas gratuitement.

Inscriptions en mairie à partir du 20 septembre 2023.

Vous ne recevrez pas de courrier d'invitation, la CNIL nous interdit d'avoir une liste des habitants.



## Trouver une maison de retraite en Sarthe

Toutes les demandes doivent se faire sur [Via trajectoire.fr](http://Via.trajectoire.fr)



## Séjour ANCV 2023

---

27 Briérois et 25 Changéens se sont inscrits au séjour ANCV « Seniors en Vacances ». Ce séjour s'est déroulé dans le Jura à Bois d'Amont du 3 au 10 juin. Ils sont tous revenus ravis de leur semaine de vacances.

Précision : les séjours ANCV sont proposés à tous les retraités peu importe les revenus. Vous avez un ou des amis intéressés par le séjour, l'inscription sera acceptée sous réserve que nous ne refusions pas d'inscriptions de Briérois. Ils restent prioritaires.

Pour 2024, séjour bord de mer dans les Côtes d'Armor à Trégastel (côte de granit rose).

Vous désirez des renseignements, pas d'hésitation, Françoise Château, adjointe est à votre écoute sur rendez-vous en mairie.

## Que fait le CCAS ?

---

À l'écoute de tous les habitants de la commune, ses principaux domaines d'actions :

- Lutte contre l'exclusion et l'accès aux droits : instruction des dossiers d'aide sociale, aide alimentaire, précarité énergétique, surendettement...
- Attribue des aides financières, en nature ou prêt après étude des demandes.

- Conseille, oriente pour le maintien dans le logement.
- Apporte le soutien aux personnes en situation de handicap.
- Participe à l'attribution des logements sociaux.
- Met en œuvre des actions de prévention pour maintenir le lien social (repas, gala, séjour...).
- Écoute, aide, oriente (respect de la confidentialité).

## Complémentaire santé AXA à un prix négocié (-20%)

---



Quels sont les avantages d'une mutuelle communale ?

Le premier avantage à relever est sur l'aspect financier. Les habitants qui adhèrent à une mutuelle communale profitent dans la plupart des cas d'un coût moindre qu'une mutuelle « classique ».



**MUTUELLE SANTE EN PARTENARIAT AVEC VOTRE MAIRIE**

PROFITEZ DE L'OFFRE ATTRACTIVE DE LA COMPLEMENTAIRE SANTE DE VOTRE COMMUNE

**L'offre est simple et accessible** sans questionnaire médical, ni limite d'âge.

**Un réseau de partenaires agréés** pour de meilleurs remboursements.

**Votre conseiller AXA** vous accompagne lors de la souscription mais aussi dans tous les moments difficiles

**24 Formules possibles** en fonction de vos besoins.

**La garantie d'un bon niveau de remboursement.**

**Jusqu'à - 25% sur le tarif de base.**

Votre fidélité est récompensée

Interlocuteur AXA : Stéphane Brault  
06.08.87.25.16  
stephane.brault.am@axa.fr








Ne pas jeter sur la voie publique

# Permanences d'un conseiller numérique

17 juillet 2023 - 21 août 2023 - 11 septembre 2023 de 14 à 17 heures

Le conseiller numérique aide prioritairement l'utilisateur à



-  Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
-  Naviguer sur Internet
-  Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
-  Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
-  Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques.
-  Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
-  Apprendre les bases du traitement de texte

# Permanences d'un conseiller France Services

9 septembre - 14 octobre - 18 novembre - 9 décembre

Le conseiller de France services vous accompagne dans toutes vos démarches administratives sur Internet : (Pôle Emploi, CARSAT, CAF, CPAM, logement, ma prime rénove, maison de retraite, APA, MDPH, demande maison retraite...)

Voir tableau des permanences ou au centre social de Montfort le Gesnois.

# Assistantes sociales



Dans toutes les France Services :



**Permanences des assistantes sociales**  
**Des permanences ont lieu en mairie.**  
**Prendre rendez-vous au 02 43 89 50 29**





## ATELIER CREATIF PARENTS ENFANTS



Judi 17 août 2023

de 10h-11h30

Enfants scolarisés en maternelle, primaire

Salle des châtaigniers - Saint Mars la Brière

Adhésion au Centre LARES obligatoire (8 € l'année)



Renseignements et inscription :

Angélique GUILLAUT  
Référente familles parentalité  
02 46 76 70 25  
angelique.guillauteclares.fr





# LA RENTRÉE DU LARES



Mercredi 30 août 2023  
14h - 18h

ESPACE DU NARAIS SAINT-MARS-LA-BRIÈRE



GRATUIT  
OUVERT À TOUS

REJOIGNEZ-NOUS POUR UNE APRÈS-MIDI FAMILIALE !



Buvette  
Petite restauration  
sur place

- structure gonflable •
- carrousel •
- pêche à la ligne •
- chamboule tout •
- grands jeux en bois •
- initiation Snoezelen •
- initiation langage des signes •
- et beaucoup d'autres surprises !



Informations Centre LARES : 02 43 76 70 25



# LARES

.....

Cet été, au centre social LARES, un atelier parents/enfants aura lieu à Saint-Mars-la-Brière le **jeudi 17 août 2023** à la salle des Châtaigniers.

C'est souvent autour de la créativité que s'articule l'atelier avec différentes activités proposées : collage, modelage, peinture...

Les objectifs sont de :

- **Se rencontrer** dans un autre contexte.
- **Favoriser des liens entre parents et enfants**, et les faire participer à la vie du centre social.
- Permettre au parent et à son enfant de se retrouver dans une relation individuelle, **partager ensemble des instants privilégiés remplis de plaisir et d'émotion.**
- **Soutenir la relation parent/enfant**
- Moment où chacun peut **se laisser aller à la détente, au plaisir** de faire. C'est une façon d'**oublier pendant un instant la routine du quotidien.**

Nous organisons également pour la 1<sup>ère</sup> année "La rentrée du LARES", après-midi festive, **le mercredi 30 août 2023** de 14h à 18h à l'espace du Narais. Au programme, structure gonflable, manège, pêche à la ligne, chamboule-tout, ateliers découvertes langage des signes et Snoezelen, mais aussi découverte des différentes activités du Centre LARES. La programmation de septembre à décembre 2023 sera également diffusée.

Concernant **les itinérances "France Services"**, vous trouverez les dates sur le site internet du centre social ou en contactant l'accueil au 02.43.76.70.25.

Concernant **l'Épicerie Solidaire**, celle-ci est ouverte le vendredi toute la journée et le samedi matin. Nous recherchons des bénévoles pour agrandir notre équipe, vous êtes les bienvenus !

Plusieurs ateliers sont animés par des bénévoles au centre social LARES : couture, repair'café, encadrement.

Concernant **l'Animation de la Vie Sociale**, si vous souhaitez mettre en place **un projet individuel ou collectif afin d'améliorer la vie au quotidien**, si vous souhaitez avoir le soutien du centre social LARES pour **la création ou le fonctionnement d'une association**, si vous souhaitez **devenir bénévole** au centre social LARES, nous sommes là pour vous accompagner, alors n'hésitez pas à venir 1 place Jacques Moreau 72450 Montfort-le-Gesnois ou nous contacter, **vous serez toujours les bienvenus !**

## Coordonnées :

Référente famille : Angélique Guillaut : 06.80.06.90.39 - [angelique.guillaut@cslares.fr](mailto:angelique.guillaut@cslares.fr)

Directrice du Centre Social LARES : 06.80.06.40.24 - [sophie.portail@cslares.fr](mailto:sophie.portail@cslares.fr)



**Centre Social LARES**  
1, place Jacques Moreau  
72450 Montfort-le-Gesnois  
Tél : 02 43 76 70 25

**Sophie Portail**  
**Directrice**  
Tél: 02 43 76 70 25  
[sophie.portail@cslares.fr](mailto:sophie.portail@cslares.fr)

**Lieu d'Accueil, de Rencontres, d'Ecoute et de Solidarité**



**Centre Social LARES**

1, place Jacques Moreau  
72450 Montfort-le-Gesnois  
Tél : 02 43 76 70 25

**Sophie Portail**

**Directrice**

Tél: 02 43 76 70 25  
sophie.portail@cslares.fr

Lieu d'Accueil, de Rencontres, d'Écoute et de Solidarité

**Permanences & services au Centre LARES**

Multi-Accueils	Loisirs Créatifs & Bien être
<p><b>Le Jardin des P'tits Loups</b> 02-43-57-05-80 St Corneille</p> <p><b>Les Queniaux</b> 02-43-89-47-44 Lombron</p>	<p><b>Atelier couture avec Blandine de MONTGOLFIER</b> Lundi matin 9h30 à 11h30 salle Thoury au 07.66.76.46.74</p> <p><b>Travaux d'aiguilles avec Marie-Christine MOUY</b> Jeudi de 14h à 16h</p> <p><b>Conversation anglaise avec Alice HARVEY</b> Tous les mercredis de 18h à 20h au Centre LARES</p> <p><b>Encadrement avec Marie-Claude AFFICHARD</b> Jeudi de 13h45 à 16h15 salle Thoury</p> <p><b>Naturopathie avec Élisabeth MANGA</b> sur rdv au 06.63.77.80.60</p> <p><b>Repair'Café avec Christian</b> 1er samedi de chaque mois salle Thoury</p> <p><b>Shiatsu avec Nathalie LANDRY</b> sur rdv au 06.82.90.77.20</p> <p><b>Sophrologie avec Isabelle FLÉCHARD</b> Jeudi de 19h45 à 20h45 salle Thoury au 06.51.90.24.14</p>
Services	
<p><b>Alcool Écoute</b> Dominique MAILLARD 2ème mardi de chaque mois 20h30 salle Thoury</p> <p><b>ASSISTANTE SOCIALE</b> S.MARQUENTIN Jeudi de 9h à 12h sur rdv au 02.43.89.50.29</p> <p><b>CARSAT</b> 3 premiers mardis de chaque mois sur rdv au 3960</p> <p><b>CIDFF</b> Mme GUILLOU 2ème et 4ème mardi de chaque mois 9h30 à 12h30 sur rdv au 02.43.76.70.25</p> <p><b>CONCILIATEUR DE JUSTICE</b> 1er mardi et 3ème jeudi de chaque mois 9h à 12h sur rdv au 02.43.76.70.25</p> <p><b>Épicerie solidaire</b> Angélique GUILLAULT Vendredi 9h-12h 14h-18h Samedi 9h-12h</p> <p><b>ESSAIMAGE</b> M.BELLENFANT/Mme LEROYER 02.43.34.72.17</p> <p><b>FAMILLES RURALES</b> Mme FOUCAULT Mardi de 14h à 16h 02-43-39-75-01</p> <p><b>INALTA FORMATION</b> Mme HERSANT 02.43.80.37.28</p> <p><b>Lieu d'écoute</b> vendredi et samedi de 9h à 12h à Épicerie solidaire (1er et 3ème samedi de chaque mois)</p> <p><b>MISSION LOCALE</b> LA FERTÉ BERNARD sur rdv au 02.43.71.70.33</p> <p><b>PMI</b> Mme MOREAU 2ème et 4ème jeudi par mois 14h à 16h au 02.43.89.50.29</p> <p><b>PSYCHOLOGUES</b> Anne GENDRON sur rdv au 06.01.40.84.65 Katia PIETRAIN sur rdv au 06.38.64.67.37</p> <p><b>RÉÉDUCATRICE DE L'ÉCRITURE</b> Mme DEROUINEAU Samedi matin sur rdv au 06.11.11.55.85</p>	



**Centre LARES**  
Lieu d'Accueil, de Rencontre, d'Écoute et de Solidarité



# Vie scolaire

## L'école maternelle des Hauts Champs



L'année scolaire s'est clôturée par de beaux projets : quelques plantations ont pu voir le jour dans les jardinières de la cour de récréation, toute l'école a pu profiter d'activités sur la piste d'athlétisme (un grand merci à l'USSM Athlétisme pour la mise à disposition de matériel ainsi que des vestiaires), les petites sections sont allées visiter la ferme du Grand Bricoin à Thorigné sur Dué, les moyennes et grandes sections ont découvert les instruments du Monde à la galerie sonore d'Angers.

Chaque classe a préparé une petite danse qu'elle a présentée lors de la fête des écoles organisée par la Tribu Briéroise.

La rentrée scolaire se fera le lundi 4 septembre.

Pour tout renseignement, s'adresser par mail à l'adresse suivante : [ce.0720746V@ac-nantes.fr](mailto:ce.0720746V@ac-nantes.fr)

## L'école élémentaire Claude Chappe

L'école Claude Chappe a accueilli cette année plus de 170 élèves répartis sur 7 classes.

Au quotidien, les élèves apprennent à lire, écrire, compter, calculer, ce qui constitue l'essentiel de leur activité scolaire, mais ils ont aussi bénéficié de projets et sorties proposés par l'équipe enseignante qui complètent voire illustrent les programmes scolaires :

- Un projet danse pour les 7 classes présenté lors de la fête de l'école.
- Le Savoir Nager pour les 7 classes à Montfort-le-Gesnois
- Une activité Hand-Ball sur 7 séances pour les CM aboutissant à une rencontre avec 5 autres écoles.
- Un séjour de 4 jours en CE2
- Une Visite au Clos Lucé pour les CM2
- Une visite à Chambord pour les CM1
- Une visite au moulin de Fillé pour les CE1/CE2
- Une visite au musée Jean-Claude Boulard pour les CP, CP/CE1 et CE1/CE2.
- Une visite à la commanderie d'Arville pour les CP et CP/CE1
- Un spectacle au Théâtre Epidaure pour les CM
- Une véritable séance de cinéma pour les CE1/CE2 et CE2
- Un projet Savoir Rouler à Vélo pour les CP et CP/CE1.

L'équipe enseignante remercie la Mairie pour son aide financière attribuée aux activités culturelles ainsi que la Tribu Briéroise qui aide aussi ces projets. Elle remercie également les parents accompagnateurs, les parents agréés en une voire deux activités physiques sans qui ces sorties ne seraient pas possibles.

**La rentrée de septembre 2023 aura lieu le 4.**



Pour tout renseignement, s'adresser par courriel à l'adresse suivante : [ce.0720744t@ac-nantes.fr](mailto:ce.0720744t@ac-nantes.fr)

# Restauration scolaire

## Grille tarifaire 2023 / 2024

RESTAURANT SCOLAIRE	QUOTIENT FAMILIAL	Prix du repas	P.A.I* Base repas /2
TRANCHE 1	<600,00 €	1,00 €	1,00 €
TRANCHE 2	600 € à 799,99 €	3,12 €	1,57 €
TRANCHE 3	800 € à 1099,99 €	3,56 €	1,77 €
TRANCHE 4	1100 € à 1499,99 €	4,04 €	2,02 €
<b>TRANCHE 5</b>	<b>&gt;= 1500 €</b>	<b>4,45 €</b>	<b>2,22 €</b>

### TARIF UNIQUE PAR REPAS :

<b>Occasionnel</b>	<b>5,03 €</b>	<b>2,52 €</b>
<b>Adulte</b>	<b>5,92 €</b>	<b>-</b>

\*Le PAI (Projet d'Accueil Individuel) est un dispositif mis en place avec le médecin de l'éducation nationale pour les enfants atteints de maladie spécifique.

Ces tarifs pourront être réactualisés dans l'année scolaire.

**Toute modification du quotient familial doit être signalée au plus tôt à la mairie (service restauration scolaire). Ce nouveau quotient familial est pris en compte au moment où la famille signale la modification et que les pièces nécessaires au contrôle sont fournies. Le nouveau tarif sera appliqué lors de l'édition de la facture qui suivra la modification. Aucune régularisation ne sera effectuée sur les factures déjà éditées si la commune n'a pas été informée de ce changement de quotient.**

**Cette mesure est en cohérence avec le règlement du service enfance jeunesse de la communauté de communes.**

L'inflation pèse lourd sur le pouvoir d'achat des ménages, mais également sur les comptes des collectivités, notamment pour le financement des cantines scolaires.

Le Conseil municipal a longuement débattu sur le sujet puis voté une augmentation, pour l'année 2023/2024, de 3%.

Sur l'année 2022 pour la collectivité, le prix de revient réel d'un repas toutes charges comprises (Alimentation – Entretien – Fluides – Charges salariales) est de : 9,60 € soit un reste à charge pour la collectivité d'environ 60%. 🍷

### COÛT EFFECTIF ANNUEL DE L'AUGMENTATION PAR ENFANT POUR 140 REPAS/AN



	3%	Soit par mois sur 10 mois
<b>Tranche 1</b>	-	-
<b>Tranche 2</b>	12,60 €	1,26 €
<b>Tranche 3</b>	14,00 €	1,40 €
<b>Tranche 4</b>	16,80 €	1,68 €
<b>Tranche 5</b>	18,20 €	1,82 €



**Rappel :** le dispositif « Cantine à 1 € » pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 600 €, proposé par l'Etat pour une durée minimale de 3 ans et voté par le Conseil municipal de Saint-Mars-la-Brière le 07 juin 2021, est reconduit pour la dernière année. S'il venait à être supprimé pour l'année 2024/2025, la commune se verrait dans l'obligation de revoir à la hausse, l'ensemble de ses tarifs.

# Loi EGalim

La Loi EGalim "Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous".

Cette loi issue des États généraux de l'alimentation poursuit trois objectifs : payer le juste prix aux producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail ; renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits ; favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

## Les 5 mesures phares de la loi EGalim



### 1ère mesure phare : un menu végétarien par semaine

## Les légumes secs & leurs richesses

Les légumineuses ont longtemps été appelées « viande du pauvre » en raison de leur coût peu élevé mais également grâce à leurs intérêts nutritionnels.

#### Source de protéines végétales

Les légumes secs contiennent environ 8g de protéines pour 100g. Il est important de noter que c'est 2 fois moins que dans 100g de viande ou poisson et les protéines végétales sont de moins bonne qualité que les protéines animales, c'est-à-dire que notre organisme a plus de mal à les utiliser. Elles contiennent en effet des « facteurs limitant », qui empêchent une absorption correcte.



→ Pour optimiser l'utilisation de ces protéines par notre organisme, il est important de consommer les légumes secs avec des céréales (riz, pâtes, semoule, pomme de terre...). Il s'agit là de compléter les protéines afin de supprimer les facteurs limitant et obtenir des protéines très bien utilisées par l'organisme !

Plat végétarien (équivalent à la viande) : 1/3 de légumes secs + 2/3 céréales

#### Grande richesse en fibres végétales

Les fibres sont très importantes dans notre alimentation. Elles permettent tout d'abord de lutter contre la constipation et sont efficaces pour réguler le taux de sucre dans le sang, après les repas et ainsi réguler le poids !

#### Pauvres en lipides

Aliment minceur par excellence, les légumes secs contiennent très peu de graisses !

#### Source de glucides complexes

C'est-à-dire que l'index glycémique\* des lentilles est faible. Manger des lentilles va augmenter le temps de digestion et favoriser un sentiment de satiété plus long. De plus, une absorption plus lente des glucides est un atout pour les personnes atteintes de diabète.

#### Source de minéraux

Magnésium, calcium, potassium, fer et vitamines du groupe B. Les légumes secs apportent de nombreux minéraux « antifatigue » et essentiels au bon fonctionnement de notre organisme.



\* Index glycémique : capacité d'un aliment à élever le taux sucre du sang.

### 2ème mesure phare : au moins 50 % de produits de qualité et durables, dont 20 % de bio

Vu la flambée des prix des produits alimentaires, Mme Sylvie VERNHETTES – Responsable de la restauration scolaire – ne parvient plus à respecter les pourcentages de produits Label et Bio imposés par la Loi EGalim.

### 3ème mesure phare : l'information des convives

1 fois/an une synthèse des statistiques est envoyée au Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire via le logiciel « Ma cantine ».

### 4ème mesure phare : la lutte contre le gaspillage alimentaire qui est depuis très longtemps déjà une priorité

### 5ème mesure phare : substitution des plastiques - Pas d'utilisation de plastiques.

## Dispositif Argent de Poche



Pour la 1ère fois, sur Saint-Mars-la-Brière, la Communauté de communes organise un chantier « Argent de Poche » destiné aux jeunes Briérois de 14 à 17 ans. Le groupe sera constitué de 6 à 8 jeunes.

Le chantier consistera en la réalisation de petits travaux de peinture, d'agencement et réfection de mobiliers urbains et décors de Noël.

L'encadrement sera assuré par :

- 1 coordinateur du dispositif « Argent de Poche »
- 1 encadrement pédagogique (Animateur BAFA ou Directeur du service Enfance/Jeunesse de la Communauté de communes)
- 1 Référent technique

Le chantier se déroulera sur 5 demi-journées (matin ou après-midi) pour une durée quotidienne de 3 heures et demie (3 h de chantier + une demi-heure de collation)

L'indemnisation sera de 15 €/jour/jeune soit 75 € la semaine, versés par virement bancaire.

Les jeunes intéressés sont invités à s'inscrire en **Mairie 02 43 89 70 23** dès maintenant.

Ils seront recontactés début septembre pour la mise en place du dispositif. (





# Séjours été

juillet 2023

## Séjours

Communauté de Communes Le Gesnois Blérien

8 - 11 ans

11 - 17 ans



SÉJOURS ENFANTS / 8 - 11 ans



## Séjours pour les enfants de 8 à 11 ans

SÉJOURS ENFANTS / 8 - 11 ans



### Cavaliers en herbe

Cercle Hippique des Brières à Lombre

Au cours de chaque semaine de séjour, les enfants auront la chance de participer à 4 séances d'équitation. Les séances incluront une découverte de l'animal, une balade dans les bois, ainsi qu'une initiation et un apprentissage de l'équitation. Les enfants pourront ainsi approfondir leurs connaissances sur le monde équin et apprendre de nouvelles compétences tout en s'amusant.

**Les animateurs seront là pour aider les enfants à se sentir en confiance avec les chevaux et à développer leur confiance en eux-mêmes.**

En dehors des séances d'équitation, les enfants pourront également profiter de la nature environnante et participer à des activités en plein air, telles que des jeux en groupe, des randonnées, des pique-niques, etc.

3 départs du lundi au vendredi

du 10 au 14 juillet

du 17 au 21 juillet

du 24 au 28 juillet



24 places par séjour



### Le séjour de tous les défis

Domaine du Houssaye à Spay

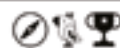
Ces 3 séjours permettront aux enfants de vivre des expériences variées, surprenantes et enrichissantes. Ils partiront à la découverte d'animaux exotiques et sauvages, testeront leurs capacités à s'orienter en pleine nature, exploreront les alentours et mettront tous leurs sens en alerte pour éviter les dangers et résoudre les énigmes qui leur seront proposées.

3 départs du lundi au vendredi

du 10 au 14 juillet 24 places

du 17 au 21 juillet 24 places

du 24 au 28 juillet 32 places



SÉJOURS ENFANTS / 8 - 11 ans



## Semaine sportive et sensorielle

Camping du Lac à Tuffé

Ce séjour offre aux enfants l'opportunité de se détendre, de s'amuser et de découvrir de nouvelles activités. Le camping est situé dans un cadre naturel et dispose d'installations sportives à proximité, notamment un city-stade, des courts de tennis et une piscine. Ces séjours seront l'occasion pour les enfants de découvrir les joies du plein air et de s'initier à des activités nautiques.

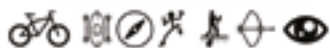
Chaque semaine une journée « Patrimoine vivant » sera organisée avec l'association des amis de l'abbaye de Tuffé et le Perche Sarthois. L'occasion pour les enfants de découvrir l'histoire et la culture de la région.

3 départs du lundi au vendredi / 24 places par séjour

du 10 au 14 juillet

du 17 au 21 juillet

du 24 au 28 juillet



## Séjours pour les ados de 11 à 17 ans

SÉJOURS ADOS / 11 - 17 ans



## On fait le plein d'adrénaline !

Séjours dans la Vienne (86) au CPA à Lathus

À Lathus on fait... du sport ! Et on découvre l'environnement, une base d'activités en pleine nature, une rivière sur laquelle on fait du kayak, du paddle, une ferme pédagogique où on s'occupe des animaux et bien plus encore. Développer la confiance en soi, vivre le collectif pleinement, ces séjours destinés aux ados renforceront l'esprit d'équipe tout en faisant le plein de sensations.

3 départs du lundi au samedi / 24 places par séjour

du 10 au 15 juillet

du 17 au 22 juillet

du 24 au 29 juillet



SÉJOURS ADOS / 11 - 17 ans



## Entre terre et mer

Camping des Chevrets à Saint-Coulomb-en-Ille-et-Vilaine (35)  
bord de mer, au programme : activités nautiques et découverte de la faune marine

Ces séjours permettront aux ados de s'initier à la navigation maritime, de pratiquer des activités sportives en bord de mer, mais également de vivre le collectif dans un camping idéalement situé pour partir découvrir les cétacés en mer bretonne.

2 départs du lundi au samedi / 24 places par séjour

du 10 au 15 juillet

du 17 au 22 juillet



# Tarifs périscolaire



Tarifs Service Enfance - Applicables à partir du 8 juillet 2022  
Communauté de Communes LE GESNOIS BILURIEN

CDC Le Gesnois Bilurien	Périscolaire		Mecredis périscolaires				Vacances scolaires						
	à la demi-heure		9h/17h avec repas	Demi- journée*	Repas	Péri sur site	9h/17h avec repas	Forfait 2 jours consécutifs	Forfait 5 jours	Repas	Demi- journée*	Forfait 5 demi- journées	Péri-als tarif 1/2h sur site
	Matin	Soir avec goûter											
1 QF < 500	0,46 €	0,50 €	12,19 €	4,54 €	3,11 €	0,48 €	12,19 €	20,72 €	51,81 €	3,11 €	4,54 €	19,31 €	0,48 €
2 QF 501-700	0,57 €	0,62 €	13,11 €	4,95 €	3,22 €	0,60 €	13,11 €	22,29 €	55,72 €	3,22 €	4,95 €	21,02 €	0,60 €
3 QF 701 - 900	0,68 €	0,74 €	14,03 €	5,35 €	3,34 €	0,71 €	14,03 €	23,85 €	59,63 €	3,34 €	5,35 €	22,72 €	0,71 €
4 QF 901 - 1100	0,79 €	0,86 €	14,95 €	5,75 €	3,45 €	0,83 €	14,95 €	25,42 €	63,54 €	3,45 €	5,75 €	24,44 €	0,83 €
5 QF 1101 - 1300	0,90 €	0,98 €	15,87 €	6,15 €	3,57 €	0,94 €	15,87 €	26,98 €	67,45 €	3,57 €	6,15 €	26,15 €	0,94 €
6 QF 1301 - 1500	1,01 €	1,10 €	16,79 €	6,56 €	3,68 €	1,06 €	16,79 €	28,54 €	71,36 €	3,68 €	6,56 €	27,86 €	1,06 €
7 QF > 1500	1,12 €	1,22 €	17,71 €	6,96 €	3,80 €	1,17 €	17,71 €	30,11 €	75,27 €	3,80 €	6,96 €	29,57 €	1,17 €

Hors CDC	Périscolaire		Mecredis périscolaires				Vacances scolaires						
	à la demi-heure		9h/17h avec repas	Demi- journée*	Repas	Péri sur site	9h/17h avec repas	Forfait 2 jours consécutifs	Forfait 5 jours	Repas	Demi- journée*	Forfait 5 demi- journées	Péri-als tarif 1/2h sur site
	Matin	Soir avec goûter											
1 QF < 500	0,58 €	0,64 €	15,24 €	5,68 €	3,89 €	0,61 €	15,24 €	25,91 €	64,76 €	3,89 €	5,68 €	24,13 €	0,61 €
2 QF 501-700	0,72 €	0,78 €	16,39 €	6,19 €	4,03 €	0,75 €	16,39 €	27,86 €	69,64 €	4,03 €	6,19 €	26,27 €	0,75 €
3 QF 701 - 900	0,86 €	0,94 €	17,54 €	6,68 €	4,17 €	0,90 €	17,54 €	29,82 €	74,53 €	4,17 €	6,68 €	28,41 €	0,90 €
4 QF 901 - 1100	0,99 €	1,08 €	18,69 €	7,19 €	4,31 €	1,04 €	18,69 €	31,77 €	79,42 €	4,31 €	7,19 €	30,54 €	1,04 €
5 QF 1101 - 1300	1,12 €	1,22 €	19,84 €	7,69 €	4,46 €	1,17 €	19,84 €	33,73 €	84,31 €	4,46 €	7,69 €	32,68 €	1,17 €
6 QF 1301 - 1500	1,27 €	1,38 €	20,99 €	8,20 €	4,60 €	1,32 €	20,99 €	35,68 €	89,19 €	4,60 €	8,20 €	34,82 €	1,32 €
7 QF > 1500	1,41 €	1,54 €	22,14 €	8,69 €	4,75 €	1,47 €	22,14 €	37,64 €	94,08 €	4,75 €	8,69 €	36,96 €	1,47 €

\* Matin ou après-midi

Tarifs Service jeunesse  
à partir du 8 juillet 2022

## CDC Le Gesnois Bilurien

### Aish PVS / Été

	9h/17h avec repas	Forfait 2 jours consécutifs (15%)	Forfait 5 jours (15%)	Repas	1/2 journée matin ou après midi	forfait 5 1/2 journées (15%)	péri-als tarif 1/2 h sur site
1 QF moins de 500	12,19 €	20,72 €	51,81 €	3,11 €	4,54 €	19,31 €	0,48 €
2 QF 501-700	13,11 €	22,29 €	55,72 €	3,22 €	4,95 €	21,02 €	0,60 €
3 QF 701 - 900	14,03 €	23,85 €	59,63 €	3,34 €	5,35 €	22,72 €	0,71 €
4 QF 901 - 1100	14,95 €	25,42 €	63,54 €	3,45 €	5,75 €	24,44 €	0,83 €
5 QF 1101 - 1300	15,87 €	26,98 €	67,45 €	3,57 €	6,15 €	26,15 €	0,94 €
6 QF 1301 - 1500	16,79 €	28,54 €	71,36 €	3,68 €	6,56 €	27,86 €	1,06 €
7 QF >1500	17,71 €	30,11 €	75,27 €	3,80 €	6,96 €	29,57 €	1,17 €

### Local Jeunes

mercredi, vendredi,  
samedi en période scolaire

	adhésion annuelle	Animation sur inscription (sortie...) Tarif/heure	Repas
	4,00 €	0,99 €	3,11 €
	5,00 €	1,08 €	3,22 €
	6,00 €	1,16 €	3,34 €
	7,00 €	1,25 €	3,45 €
	8,00 €	1,34 €	3,57 €
	9,00 €	1,43 €	3,68 €
	10,00 €	1,51 €	3,80 €

## Hors CDC

### Aish PVS / Été

	9h/17h avec repas	Forfait 2 jours consécutifs (15%)	Forfait 5 jours (15%)	Repas	1/2 journée matin ou après midi	forfait 5 1/2 journées (15%)	péri-als tarif 1/2 h sur site
1 QF moins de 500	15,24 €	25,91 €	64,76 €	3,89 €	5,68 €	24,13 €	0,61 €
2 QF 501-700	16,39 €	27,86 €	69,64 €	4,03 €	6,19 €	26,27 €	0,75 €
3 QF 701 - 900	17,54 €	29,82 €	74,53 €	4,17 €	6,68 €	28,41 €	0,90 €
4 QF 901 - 1100	18,69 €	31,77 €	79,42 €	4,31 €	7,19 €	30,54 €	1,04 €
5 QF 1101 - 1300	19,84 €	33,73 €	84,31 €	4,46 €	7,69 €	32,68 €	1,17 €
6 QF 1301 - 1500	20,99 €	35,68 €	89,19 €	4,60 €	8,20 €	34,82 €	1,32 €
7 QF >1500	22,14 €	37,64 €	94,08 €	4,75 €	8,69 €	36,96 €	1,47 €

### Local Jeunes

mercredi, vendredi,  
samedi en période scolaire

	adhésion annuelle	Animation sur inscription (sortie...) Tarif/heure	Repas
	5,00 €	1,23 €	3,89 €
	6,25 €	1,34 €	4,03 €
	7,50 €	1,45 €	4,17 €
	8,75 €	1,56 €	4,31 €
	10,00 €	1,67 €	4,46 €
	11,25 €	1,78 €	4,60 €
	12,50 €	1,89 €	4,75 €

# Bibliothèque municipale

## « Donne-moi la main »

Mercredi 1<sup>er</sup> et jeudi 2 mars, les bébés lecteurs et la petite section de maternelle étaient conviés à une lecture animée par les lectrices de la bibliothèque. Ces animations/lectures sont toujours très appréciées par nos petits et grands spectateurs (« Un grand merci à vous pour ce beau moment de partage », « C'est toujours un plaisir de venir vous écouter !! »).

En parallèle, une magnifique exposition de Dan Veega sur le thème des mains d'artistes était visible sur les murs de la bibliothèque en février et en mars.

## Journée bien-être à la bibliothèque !

Le samedi 25 mars, à l'occasion du salon « PAPAYA », plusieurs conférences étaient proposées à la bibliothèque : « Alimentation et cancer » (Parmi les personnes présentes, un étudiant et une étudiante infirmière). Une autre sur le magnétisme ou encore l'hypnose. Une vingtaine de personnes ont également fait un voyage « sonore » d'une heure grâce à la magie du chant et des bols (cristal, tibétain,...) ainsi qu'une séance de sophrologie.

Ce fut un franc succès auprès des participants à toutes ces animations.

## « Marque-pages »

Le samedi 1<sup>er</sup> avril, quelques lectrices ont « inauguré » la première rencontre autour des livres à la bibliothèque : papotage et partage de coups de cœur ont rendu cette matinée conviviale et enrichissante. ☺



**Bibliothèque municipale**  
**Espace du Narais**  
**Allée des Châtaigniers**  
**02.43.76.46.63**  
**[bibliotheque@smlb.fr](mailto:bibliotheque@smlb.fr)**

Catalogue en ligne :  
<http://saint-mars-pom.c3rb.org/>

## HORAIRES

### Périodes scolaires

Mercredi : 14h00 - 18h30  
 Jeudi : 16h00 - 18h00  
 Samedi : 10h00 - 12h00

### Ou sur rendez-vous

(mercredi matin et jeudi)  
 au 02.43.76.46.63

### Vacances

Horaires annoncés avant les vacances

**2023**

**Gratuit pour tous**

# Spectacles passés

## Ça s'est passé au Narais !!

La saison culturelle touche à son terme, le rideau de l'Espace du Narais se referme !

Encore, cette année fut riche en émotions. Les derniers rendez-vous nous ont fait voyager en chansons et pitreries avec le spectacle « Hic ! », puis direction le Moyen-âge avec la troupe du Théâtre du Haut Maine et ses aventures rocambolesques ! Ce fut ensuite au tour de Mathieu Chesneau de nous étonner avec son spectacle « Perception » et ses savants tours d'illusion et de mentalisme.

« HIC ! »



THÉÂTRE DU HAUT MAINE



MATHIEU CHESNEAU



Puis nous avons traversé l'Atlantique pour la Saint-Patrick au son du violon de Ludovic Fabre avec son groupe « Brazatak ». Et pour finir, Les Chemineux nous ont rendu visite pour nous caôser en patois d'une incroyable et chimérique ferme et de ses habitants venus du passé...

LES CHEMINEUX



« BRAZATAK »



Bref, il y en avait pour tous les goûts ! Nous espérons que l'année prochaine, vous serez nombreux à venir découvrir la nouvelle saison culturelle et à faire vivre cette belle salle de l'Espace du Narais. ☺

Cinéma  
Cinéambul

Séances à venir

Lundi 11 septembre 2023  
Lundi 02 octobre 2023  
Lundi 23 octobre 2023  
Lundi 13 novembre 2023  
Lundi 04 décembre 2023



À noter qu'à compter du 1er septembre 2023, le prix de la place de cinéma passera à 5 €.

# Compétences territoriales

## Compétences de communes

Au 1er janvier 2023, on compte 34 945 communes en France métropolitaine.

Logement, action sociale, urbanisme, environnement, aménagement du territoire, développement économique, culture, sport, tourisme, transport scolaire... dans tous ces domaines, les collectivités disposent chacune de compétences administratives différentes et complémentaires de celles de l'État.



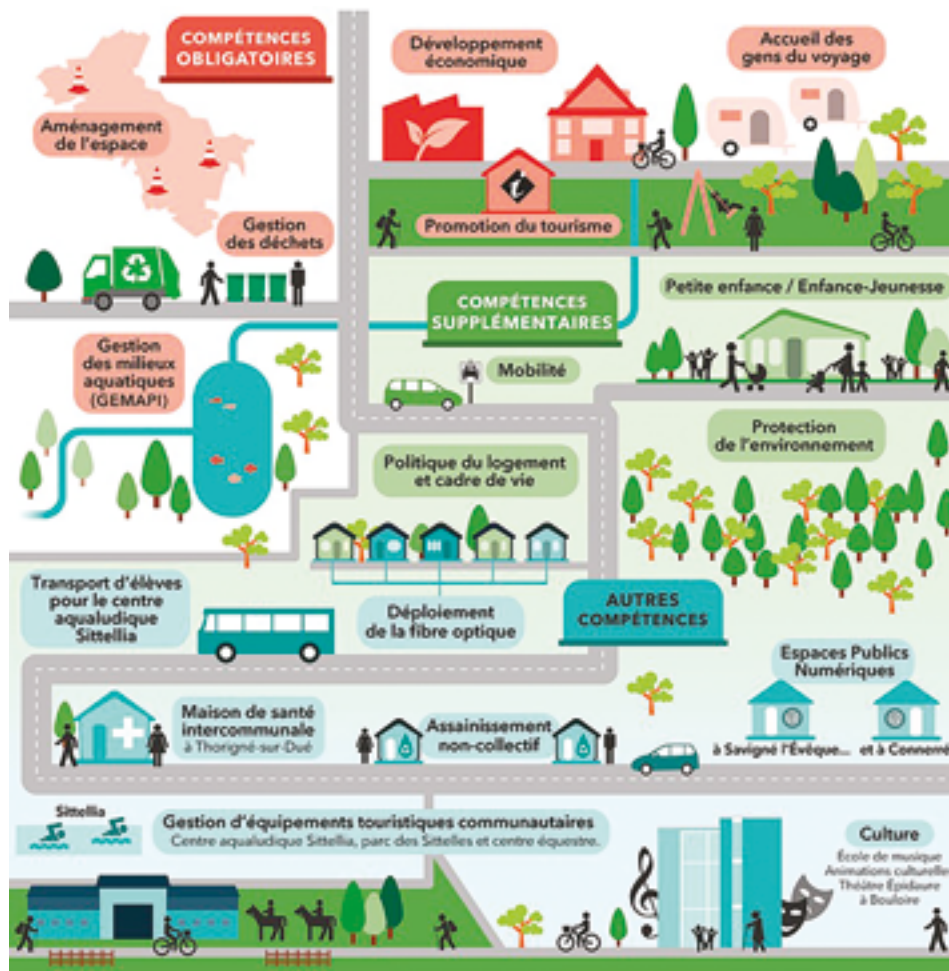
## Compétences des Communautés de communes

La France métropolitaine comptait 992 Communautés de communes au 1er janvier 2023.

Elles regroupent généralement plusieurs communes sur un territoire d'un seul tenant et sans enclave. Elles exercent des compétences sur ce territoire à la place des communes dans des domaines comme l'aménagement de l'espace, le développement économique ou encore la gestion des déchets.

Les compétences transférées au titre des compétences obligatoires ou optionnelles doivent correspondre aux groupes énumérés par la loi.

## Compétences du Gesnois Bélurien



# Compétences des départements

On compte 96 départements métropolitains  
et 5 départements d'outre-mer.

**COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

## Quel est le rôle du département ?

101 départements  
4108 conseillers départementaux élus pour 6 ans

**SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE, SANTÉ**

Personnes âgées Aide sociale Handicap

Le département instruit et finance le RSA et l'APA

**AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE**

Protection des espaces naturels Voirie départementale

SDIS (services départementaux d'incendie et de secours)

**ÉDUCATION, CULTURE, SPORT**

Collèges Sauvegarde du patrimoine

Bibliothèque de prêt Infrastructures sportives

Musées départementaux

Direction de l'information légale et administrative  
vie-publique.fr | 2019

# Compétences des régions

Depuis 2016, la France compte 13 régions métropolitaines et 5 régions d'Outre-mer.

## COMPÉTENCES EXCLUSIVES :

- Transports
- Enseignement secondaire et supérieur
- Formation professionnelle, apprentissage et alternance
- Développement économique, innovation
- Aménagement du territoire et environnement
- Gestion des programmes européens, agriculture

## COMPÉTENCES PARTAGÉES AVEC LES AUTRES COLLECTIVITÉS :

- Sport et culture
- Tourisme
- Logement
- Éducation populaire
- Lutte contre la fracture numérique
- Santé



# Pays du Perche Sarthois

## Début de saison pour le Perche Sarthois !

### Les nouvelles éditions !

Ce début de saison est marqué par la publication de quatre nouvelles éditions : le Guide touristique, le circuit "Châteaux et Seigneuries du Perche", le Perche Sarthois en fête : calendrier des animations (numérique) et les Rendez-vous du Pays d'art et d'histoire.



#### • Guide touristique 2023 – 2024

Le guide touristique recense **tous les lieux de visite et activités de loisirs** du territoire, centres anciens et Petites Cités de Caractère, châteaux et manoirs, parcs et jardins, trains touristiques, zoo, randonnées, vélo, kayak, bases de loisirs... mais aussi les producteurs locaux, artisans d'art, espaces culturels, hébergements touristiques et restaurants...

**Tout ce que vous devez connaître pour passer un agréable moment dans le Perche Sarthois !**

#### • Circuit Châteaux et Seigneuries du Perche 2023 – 2024

Pour cette seconde édition, le Perche Sarthois a de nouveau réuni quatre édifices touristiques majeurs du territoire autour du circuit thématique "**Châteaux et Seigneuries du Perche**".

**Au fil des petites routes et à travers nos villages**, laissez-vous conter les histoires de quatre sites exceptionnels :

- Musée Château des Comtes du Perche,
- Commanderie d'Arville,
- Château de Montmirail,
- Château de Courtanvaux.



#### • Le Perche Sarthois en fête – calendrier des animations



Publié **tous les mois, de mai à septembre**, le calendrier recense les animations organisées par les **partenaires du Perche Sarthois** (associations, mairies, sites de visite, offices de tourisme, etc.). Retrouvez les brocantes, randonnées, sorties thématiques, visites... programmées sur le territoire.

Il est disponible en début de mois, **en version numérique**, sur le site du Perche Sarthois et celui des offices de tourisme.



## • Les Rendez-vous 2023 du Pays d'art et d'histoire

**Vous les attendiez ? Ils sont disponibles !** Comme chaque année, le Pays d'art et d'histoire vous propose de partir à la découverte du patrimoine bâti et paysager du Perche Sarthois.

Au programme : visites et circuits guidés, visites théâtralisées, randonnées commentées, ateliers, escape game grandeur nature, conférences, etc.

Retrouvez la programmation complète dans notre brochure « **Rendez-vous** ».



Ces éditions sont disponibles dans les offices de tourisme, mairies et sur demande auprès du Perche Sarthois. Vous pouvez également les consulter et les télécharger sur notre site internet : [www.perche-sarthois.fr](http://www.perche-sarthois.fr)

## Deux nouveaux accueils touristiques saisonniers à Montfort-le-Gesnois et Savigné-l'Évêque !

### • Montfort-le-Gesnois, Pont Romain

Ce bureau touristique vous accueillera les samedis et dimanches après-midi en juillet et en août. L'occasion pour vous de vous informer sur les actualités du Pays, sur les animations à venir, sur les activités à faire et les sites à découvrir dans le Perche Sarthois.

Dans le cadre de notre projet sur le développement du kayak sur l'Huisne, ce point d'accueil fera également office de base de location. Embarquez à bord du kayak et découvrez cette boucle navigable d'une heure, au fil des méandres de l'Huisne (Tarif : 6€).

L'ouverture de cette base de location est réalisée en partenariat avec le Canoë-Kayak Club Fertois (CKCF) et la commune de Montfort-le-Gesnois.

### • Savigné-l'Évêque, Place du Général de Gaulle

Le Perche Sarthois vous accueillera tous les jeudis matin, en juillet et en août, sur le marché de la commune. Venez-vous informer sur l'actualité touristique du territoire et sur les animations à venir. Vous pourrez également assister à des visites-flash de l'église !

En complément, les guides-conférenciers du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois vous proposent deux rendez-vous, organisés en partenariat avec la commune, l'association CACS (sections histoire locale et Croq'sentiers) et les propriétaires.

**Mercredi 12 juillet (9h-17h) : balade découverte de deux hauts-lieux du patrimoine savignéen (10 km).** Au fil d'un parcours pédestre qui vous permettra d'apprécier l'intérêt culturel et paysager de la commune, vous visiterez le haras de la Chaussée ainsi que le manoir de Nuyet et ses jardins. Deux formules déjeuner au choix : pique-nique tiré du sac dans le parc de la mairie ou déjeuner au restaurant l'Arrosoir (sur réservation auprès du Perche Sarthois). Rendez-vous parking de la salle Michel Berger, Allée Louis Guy.

**Samedi 26 août (14h30) : jeu de piste "Connaissez-vous vraiment Savigné-l'Évêque ?"** Pour le savoir, venez participer à ce jeu de piste collaboratif en famille ou entre amis dans le bourg pour découvrir les multiples facettes de Savigné-l'Évêque grâce à une enquête qui vous fera remonter le fil de l'histoire. 🗺️

### Animations gratuites.

**Renseignements et réservations obligatoires auprès du Perche Sarthois, 02 43 60 72 77.**



Contact :

Pays du Perche Sarthois,  
24 avenue de Verdun  
72400 La Ferté-Bernard

Téléphone : 02 43 60 72 77 –

Mail : [perche-sarthois @orange.fr](mailto:perche-sarthois@orange.fr) [www.perche-sarthois.fr](http://www.perche-sarthois.fr)





## L'ACTU DÉCHETS N° 2

### Pourquoi ?

#### Les taxes et obligations augmentent

\*Évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) :

2020 : 18€/tonne	2023 : 51€/tonne
2021 : 30€/tonne	2024 : 58€/tonne
2022 : 40€/tonne	2025 : 65€/tonne

Ordures ménagères SYVALORM :  
N'engouffrement et N'incinération

Une collectivité ne fait PAS de bénéfice, elle redistribue les coûts.

Bien trier (recettes) et réduire la partie à enfouir (taxations\*) permet de contenir la facture globale tout en préservant l'environnement !



## RÉDUIRE SES DÉCHETS

Adopter de nouvelles habitudes permet d'y parvenir !

### Où ?



### Quoi ?

\*Les biodéchets : ce sont les déchets alimentaires et des autres déchets naturels biodégradables.

### Comment ?

#### Réutiliser ses déchets putrescibles :

- Le compostage individuel ou collectif pour les déchets de la cuisine et du jardin

Je réduis ma poubelle et produis un engrais naturel!

#### Les déchets non putrescibles :

- Traquer le suremballage
- Trier méthodiquement
- Donner, vendre, réparer, réutiliser et recycler

Rappel : il est strictement interdit de brûler ou d'abandonner ses déchets

### ... leurs devenirs ?

#### Quelques chiffres ....

En 2021, chaque habitant a produit **551 kg de déchets\*** :

\*moyenne par habitant sur le territoire du Syvalorm

- Ordures ménagères : 134 kg
- Déchèteries : 310 kg
  - 64 kg de non-valorisables
  - 246 kg valorisables
- Tri des emballages : 37 kg
- Bornes papiers : 19 kg
- Bornes verre : 47 kg
- Bornes textiles : 4 kg

Enfouissement (soumis à la TGAP\*) ou valorisation énergétique

VALORISATION & RECYCLAGE

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2024 :**  
Obligation réglementaire sur le tri à la source des biodéchets\* pour tous en Europe

Le SYVALORM se prépare à développer le compostage partagé dans les bourgs, les quartiers et bas d'immeubles...

#### Composteurs en vente auprès du SYVALORM :

Rendez-vous sur le site [syvalorm.fr](http://syvalorm.fr) onglet : « J'évite les déchets »



Dans la limite de 2 composteurs par foyer

### Éviter les déchets ?

#### Avant l'achat

- ✓ Emprunter ou louer
- ✓ S'interroger sur ses besoins réels
- ✓ Faire une liste
- ✓ Éviter les achats compulsifs
- ✓ Se détacher des publicités
- ✓ Refuser les gadgets promotionnels

#### L'achat réfléchi !

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas : économies de matières premières épuisables et précieuses, limitation de notre impact sur l'environnement, économies financières...

- ✓ Privilégier les achats de 2<sup>nd</sup> main : friperies, bric-à-brac, recycleries...

Le SYVALORM est partenaire de la recyclerie « Le Grenier de l'Huître » basée à La Ferté-Bernard



#### Bannir les objets jetables

- ✓ Vaisselle, rasoir, lingettes...

#### Éviter le gaspillage alimentaire

- ✓ Faire l'inventaire des placards et frigo avant achat
- ✓ Respecter les règles de conservation des aliments

#### Dématérialisation

- ✓ Les cadeaux
- ✓ Les archives, démarches administratives, courriers...
- ✓ Les souvenirs

### Que deviennent nos déchets ?

La 2<sup>ème</sup> vie de nos poubelles

#### Bien orientés :



- ➔ Nos papiers sont recyclés
- ➔ Nos emballages en verre se recyclent à l'infini
- ➔ Nos déchets putrescibles se transforment en compost
- ➔ Nos textiles et chaussures sont reportés ou valorisés
- ➔ Nos emballages plastiques, métalliques et cartonnettes sont valorisés ou recyclés
- ➔ Nos apports en déchèteries sont traités par des filières spécifiques



Septembre 2021 : Campagne de caractérisation\* des bacs ordures ménagères du SYVALORM  
\*12 échantillons d'ordures ménagères analysés  
Étude réalisée par INDDIGO

Un constat : il faut renforcer le geste de tri. Trop de déchets valorisables échappent au recyclage et génèrent des surcoûts de collecte et d'enfouissement.



#### Trier et composter ses déchets pour les valoriser c'est :

- Protéger l'environnement en réduisant les tonnages enfouis et les kilomètres à parcourir pour leur collecte et traitement
- Réduire les tonnages collectés et enfouis soumis aux taxes qui impactent nos factures
- Favoriser la valorisation des matériaux et contribuer aux recettes qui équilibrent les coûts de traitement.
- Permettre la production de nouvelles matières premières sans puiser dans les ressources naturelles
- Donner une nouvelle vie à ses déchets !

Édition février 2023



**Quoi ?**

**Quels déchets composter ?**

**Déchets de jardin :**

- ✓ Tontes sèches
- ✓ Feuilles, fleurs fanées
- ✓ Tailles de haie
- ✓ Plantes
- ✓ Petits branchages

**Déchets de cuisine :**

- ✓ Épluchures de fruits et légumes, agrumes...
- ✓ Marc de café, filtres, dosettes de café et sachets de thé biodégradables
- ✓ Coquilles d'œufs finement écrasées
- ✓ Essuie-tout/mouchoirs
- ✓ Restes de repas

Transformer ses déchets organiques en matière fertilisante : un geste écologique et économique



- En composteur
- En tas
- Au pied des plantations

**Comment ?**



**EN COMPOSTANT :**

Le compostage est le procédé de dégradation naturelle de la matière organique par des organismes en présence d'oxygène et d'eau. Composter ses déchets permet d'obtenir un fertilisant naturel, gratuit et respectueux de l'environnement.

*Clés de réussite du compost :*  
Aérer, mélanger et équilibrer les apports secs et humides !

**Où ?**

**Pourquoi ?**

Composter permet de réduire ses ordures ménagères de 30%

Les déchets « compostables » collectés avec les ordures ménagères occasionnent des nuisances environnementales et des coûts faciles à éviter

**... Le 1<sup>er</sup> janvier 2024 ?**

Obligations réglementaires sur le tri à la source des biodéchets\* pour tous en Europe (Loi AGEC - 2020)

\*déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables

Le SYVALORM se prépare à développer le compostage partagé dans les bourgs, quartiers, bas d'immeubles...

Quelques chiffres ....

En 2021 chaque habitant du SYVALORM a produit 134 kg d'ordures ménagères

30 % des déchets ménagers présentés dans les bacs SYVALORM sont constitués de déchets compostables

254 kg/hab/an

Production moyenne nationale d'ordures ménagères (enquête ADEME 2017)

**DÉCONSEILLÉS :** cendres, déchets carnés et poissons, produits toxiques, d'hygiène et médicaux...  
Pour un usage non potager du compost : les litières animales biodégradables peuvent être compostées.

**\*COMPOSTEURS**  
en vente auprès du SYVALORM :

2 modèles disponibles :

Bois : 300l (72Hx70L cm) - 25 €

Plastique recyclé : 650l (85Hx120L cm) - 30 €



**Réussir son compost ?**

Quelques astuces et conseils...

**L'enfouissement des biodéchets est à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre (GES) :** le tassement des déchets provoque leur fermentation dans un milieu sans oxygène, créant ainsi des conditions favorables à l'émission de méthane dans l'atmosphère.

**La valorisation organique des biodéchets via le compostage permet de rendre à la nature des matières organiques brutes** qui se décomposent en une matière valorisable, le compost. Placés en composteur ou en tas, donc en présence d'oxygène, les biodéchets n'émettent ni gaz à effet de serre, ni méthane.

**Composter permet de réduire ses ordures ménagères de 30% !**

- 30% des ordures ménagères sont composées de biodéchets
- et 30% des biodéchets sont constitués d'eau.

Composter c'est éviter à des camions de collecter de parcourir de nombreux kilomètres pour ramasser de l'eau, et des déchets organiques qui deviendront néfastes pour l'environnement lorsqu'ils seront enfouis.

**Un composteur bien exposé !**  
Protéger le compost des excès d'eau et de soleil : le placer à l'ombre, à l'abri du vent et de la pluie.

**Mélanger régulièrement le contenu !**  
Ce geste permet d'activer la décomposition des déchets.

**Placer le composteur à même la terre !**  
Un grillage renforcé pourra empêcher l'intrusion de nuisibles tout en permettant la circulation des lombrics.

**En respectant ces précautions, le compost peut être réparti en surface pour un compost frais de 3 à 6 mois ou mêlé à la surface de la terre pour un compost mûr de 6 à 9 mois.**



**Certains déchets n'ont pas leur place dans le composteur !**

La cendre, et autres particules fines, asphyxient les vers de terre : ils respirent au travers de leur peau !

348 composteurs\* subventionnés par le SYVALORM en 2022



**Le bon plan !**

Un composteur « fait maison » est facile à réaliser avec du bois de récupération comme des palettes par exemple !



**Une humidité suffisante, mais pas excessive !**

Les organismes du compost ont besoin d'eau pour vivre et seraient privés d'air dans un tas trop humide.



**Alterner les apports secs et humides pour un bon équilibre !**

Tendre vers le 2/3 de déchets bruns (carbone) pour 1/3 de déchets verts (azote).

**Composter ses déchets c'est :**

- Réduire sa poubelle en produisant un amendement naturel utile au jardin.
- Éviter à des déchets de la cuisine de parcourir des kilomètres pour être enfouis ou incinérés.
- Participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en réduisant la partie à enfouir.
- Réduire les coûts de collecte et de traitement pour des déchets qui ont leur place au jardin.
- Gagner du temps, de l'argent et de la fatigue en s'évitant de nombreux déplacements en déchèterie pour les déchets verts du jardin.
- Rendre à la nature ce qu'elle nous a donné !

# 1906 Dans le Rétro



En cette année du centenaire des 24 heures du Mans, tout ce qui se rapporte à l'histoire des 24 heures a été mis en exergue. Le Grand Prix de 1906 (1er Grand Prix de l'histoire de l'automobile) ne pouvait être ignoré : il fût la 1ère course, sur circuit fermé, organisée en Sarthe. Il a déclenché quelques années après l'organisation des 24 heures du Mans. Il passait sur la commune de Saint Mars, la ligne des stands, son départ et de nombreuses tribunes étaient situées à la Pécardière sur 3 communes (Pont de Genes, Soultré et Saint-Mars). Les membres de l'ACF (Automobile Club de France), l'organisateur, étaient logés dans le château de Saint-Mars. Trois raisons pour légitimer l'organisation d'une manifestation pour célébrer ce centenaire à Saint-Mars-la-Brière.

Pour organiser un évènement de cette importance, il a fallu s'entourer de nombreux partenaires qui ont contribué, sous différentes formes, à sa réussite. Ce n'est pas moins d'une quarantaine de partenaires qui ont apporté leurs concours financiers et/ou logistiques à cette manifestation. Nous ne devons pas oublier les partenaires plus officiels que sont le Département, la Région, le Pays du Perche Sarthois, le Comité de Sauvegarde du Grand Prix et bien sûr l'ACO (Automobile Club de l'Ouest) caution de l'évènement. Les élèves du lycée SUD du Mans (encadrés par M. Stéphane Choplain) et du lycée Saint Charles/Sainte Croix (encadrés par Mme Anne-Sophie Guion habitante de Saint Mars) ont également participé à cette fête de l'automobile.

Pendant deux jours, de nombreuses animations ont rappelé l'histoire de notre territoire : une exposition de voitures anciennes, une exposition sur le Grand Prix de 1906 et sur Albert Lory (pionnier Sarthois de l'automobile), un concours d'élégance, un village d'exposants, des conférences sur l'histoire des 24 heures et sur le Grand Prix de 1906, la reconstitution d'une scène de ravitaillement, etc.



Deux groupes de musique ont également animé la soirée du samedi soir dans une ambiance festive.

Pour revivre l'histoire du Grand Prix de 1906, deux rallyes touristiques ont été organisés le samedi et le dimanche. Sur tout le tracé du circuit, un accueil des plus chaleureux a été réservé à tous les participants par les villes et villages traversés.



Pour marquer l'histoire de notre commune, le samedi après-midi, une cérémonie officielle a permis de découvrir une œuvre d'art qui restera sur la nouvelle esplanade de notre centre-bourg. Elle rappelle le passage du 1er Grand Prix de l'automobile sur notre commune, moment historique important pour notre village. Cette sculpture a été inaugurée par le Président de l'Automobile Club de France (M. Louis Desanges).



Au cours de ces deux jours, les visiteurs sont venus nombreux pour célébrer cette fête de l'automobile à Saint-Mars. C'est environ 12 à 13 000 personnes qui ont participé à toutes les animations de ce week-end inoubliable sans compter les quelques milliers d'autres spectateurs qui ont accueilli les participants aux deux rallyes touristiques sur tout le parcours.



Cet événement qui a mis Saint-Mars-la-Brière en lumière pendant ces deux jours n'a pu l'être, que, grâce à l'engagement de nombreuses personnes :

Les propriétaires du Château de Saint-Mars (famille De Vannoise), qui ont permis d'investir gracieusement le parc et les allées du château.



Tous les partenaires qui nous ont apporté leur soutien. Les mécènes qui ont permis de financer la sculpture ornant désormais notre nouvelle esplanade : la Papeterie Le Bourray et la Fonderie d'Art Macheret.



Et bien sûr tous les bénévoles sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu. C'est à toutes ces équipes que nous adressons un grand MERCI, preuve que Saint-Mars peut se mobiliser autour d'un grand événement.

Merci et félicitations à toutes et tous pour cette réussite. (

**À NOTER : Les articles transmis par les associations sont publiés sans aucune correction et restent sous l'entière responsabilité de l'association concernée.**

# Annuaire

## Associations Sportives & culturelles

### ● COMITÉ DIRECTEUR USSM

BOULARD Michel  
Mail : comdirussm@gmail.com

### ● FOOTBALL USSM

RICHARD Jean-Michel  
13, allée des Noisetiers  
72470 St Mars la Brière  
Tél : 06.64.43.18.22  
Mail : richard.jean-mick@orange.fr

### ● BASKET USSM

PAPILLON Guillaume  
22 rue des Noyers  
72160 TUFFÉ  
Tél : 06.67.63.27.61  
Mail : ussm-basket@orange.fr

### ● ATHLÉTISME USSM

DROUET Frédérique  
12, impasse des Vignes  
72470 St Mars la Brière  
Tél : 02.43.89.27.70  
Mail : ussm72athletisme@gmail.com

### ● TIR À LA CIBLE USSM

VAN RECHEM Erick  
1, bis rue Ledru Rollin  
72160 Connerré  
Tél : 06.80.31.44.19  
Mail : erickvanrechem@gmail.com

### ● TENNIS USSM

ROUMILHAC Sylvain  
1648, Route de St Étienne du Narais  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 02.43.89.77.26 / 06.51.22.12.97  
Mail : ussm.tennis@hotmail.fr

### ● GYMNASTIQUE BRIÉROISE USSM

POTÉ Patricia  
La Flarie  
1524, Route de Saint Étienne du Narais  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 02.43.47.75.61 / 06.84.08.09.30  
Mail : raoul.pote@wanadoo.fr

### ● PÉTANQUE USSM

HAUTEVILLE Éric  
4538, Route des Loudonnoeux  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 02.43.89.53.16 / 06.42.82.39.70  
Mail : hautevillee@gmail.com

### ● JUDO CLUB DES BRIÈRES

JANVIER Émilien  
Les Petits Hêtres  
72470 Champagné  
Tél : 02.43.89.78.05  
Mail : bureaujcb@outlook.fr

### ● RÉCRÉATIVE DU HAMEAU DE ST DENIS DU TERTRE

LIÉNARD Caroline  
2093 Rte de St Étienne du Narais  
72470 St Mars la Brière  
Tél : 06.03.42.85.40  
Mail : caroline.vincent.lienard@gmail.com

### ● CHORAL'IN

CHAUVIN-LARUE Nadine  
2, rue du Four à Chanvre  
72400 La Ferté Bernard  
Tél : 07.68.08.44.60  
Mail : nadinechauvin@hotmail.fr

### ● FAMILLES RURALES

PITARD Annick  
57, rue de Paris  
72470 St Mars la Brière  
Tél : 06.64.41.05.44  
Mail : famillesrurales.stmars@gmail.com

### ● GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

ROUAULT Albert  
2309, Route du Bourray  
72470 St Mars la Brière  
Tél : 07.85.27.77.60 / 06.74.80.26.81  
Mail : joycegmstmars@gmail.com

### ● AMIS DU SITE DE SAINT DENIS DU TERTRE

HEULIN Bernard  
1490, Chemin de Mirson  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 02.43.89.46.31  
Mail : guiet-gomez@orange.fr

### ● UNC - AFN - SDF

BOUREKAT John  
Le Foyalais  
4821 Route des Loudonnoeux  
72470 St Mars la Brière  
Tél : 06.25.62.20.14  
Mail : unc-stmarslabriere@orange.fr

### ● VÉLO CROSS DIONYSIEN

KRINCKET Ludovic  
120, chemin des Fermes  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 07.84.00.75.33  
Mail : ludovic.krincket@gmail.com

### ● AMICALE PERSONNEL COMMUNAL

CLAVEAU Véronique  
36 rue de Paris  
72470 St Mars la Brière  
Tél : 02.43.89.70.23  
Mail : comptabilite@smlb.fr

### ● LOISIRS DU TEMPS LIBRE

FOURMI François  
10, allée des Chênes  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 02.43.89.71.43  
Mail : francois.fourmi@orange.fr

### ● LA TRIBU BRIÉROISE

(Association de parents d'élèves)  
CHARRETIER Floriane  
625, Route de la Chesnaie  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 06.11.41.25.38  
Mail : latribubrieroise@gmail.com

### ● ASSOCIATION SUR LE PAS DES ARTISTES

ÉMERY James  
30, Grande Rue  
72450 Montfort le Gesnois  
Tél : 06.20.84.14.90  
Mail : sur-les-pas-des-artistes@orange.fr

### ● COMITÉ DES FÊTES

LE GOT Jimmy  
17, rue de Paris  
72470 Saint Mars La Brière  
Tél : 06.14.58.36.50  
Mail : comitedesfetessaintmarslabriere@outlook.fr

### ● COMITÉ DE COMMISSAIRES DE ROUTE AUTOMOBILE

BOULAY Dany  
79, chemin de la Ricordière  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 02.43.89.77.74 / 06.85.70.99.71  
Mail : ccra.contact@gmail.com

### ● TEAM JEUDON RACING TEAM

JEUDON Jérémie  
Les Défais  
72450 Parigné l'Évêque  
Tél : 06.85.70.99.71

### ● TEMP'O (danse)

TARBOURIECH Stéphanie  
29, rue de la Merize  
72370 Le Breil Sur Merize  
Tél : 06.22.25.24.76  
Mail : asso.danse.stmarslabriere@gmail.com

### ● ANIMAL SOUND SYSTEM

VERNHETTES Victor  
29, rue du Château  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 06.77.23.46.34  
Mail : victor.vernhettes@gmail.com

### ● NATUROSOLID'ERE

TOUZEAU Élisabeth  
104, allée des Chevreuils  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 06.63.77.80.60  
Mail : naturosolidere@gmail.com

### ● TEAM Race 72

FROGER Tony  
5458 Les Loudonnoeux  
72470 Saint Mars La Brière

### ● MAM LA FORÊT DES PITCHOUNS

COLLIN Stéphanie  
59, chemin des Aunais  
72470 Saint Mars la Brière  
Tél : 06.22.50.06.23  
Mail : laforetdespitchouns@gmail.com



# Associations

## Choral'In

---



Après ses 2 derniers concerts de la saison, à l'église de Beillé le vendredi 16 juin à 20h30 et à l'église de Dehault le samedi 17 juin à 20h30, Choral'in se mettra en pause le 29 juin pour les vacances. Vacances bien méritées pour notre cheffe Marie-Claire Vaucelles, qui cette année encore a fourni un travail considérable, inlassablement depuis la création de Choral'in, il y a 25 ans.

Nos répétitions reprendront le jeudi 7 septembre à 20h30 à la salle des Chataigniers.

Vous rêvez depuis longtemps de chanter, mais vous n'avez jamais osé franchir le pas ? Venez vous rejoindre. Vous ne connaissez pas la musique ? Nous non plus pour la très grande majorité.

Il suffit d'écouter la cheffe, et de la regarder. Il n'y a jamais de moqueries, jamais de jugement, l'ambiance est amicale et détendue, et cette année, nous avons accueilli 9 nouveaux choristes qui sont ravis d'être avec nous.

Chanter dans une chorale, c'est retrouver des sensations oubliées comme le plaisir de chanter, faire de nouvelles connaissances, partager des moments de joie pendant les concerts.

Que du bonheur !

Vous ne nous connaissez pas encore ? Voici 2 liens pour nous découvrir :

[asso-choralin.myassoc.org](http://asso-choralin.myassoc.org)

[choralin72-st-mars-la-briere.com](http://choralin72-st-mars-la-briere.com)

Vous voulez en savoir plus ? 07 68 08 44 60 -

OSEZ pousser la porte.



L'association Familles Rurales de Saint-Mars-La-Brière a développé ses activités au cours du premier trimestre de cette année 2023. L'activité « Théâtre » dont nous avons précédemment parlé aura vu sa concrétisation les 02 et 03 juin derniers par deux représentations « enfants » et « adultes » accompagnés de trois adolescents.

Le 26 mars dernier, nous organisons à la salle des Châtaigniers notre premier Karaoké qui a réuni plus de soixante-dix participants dans une excellente ambiance. La soirée animée par Anim Fiesta, notre partenaire, a permis aux nombreux participants de chanter à tue-tête jusqu'à tard dans la soirée. L'apéro dînatoire puis la dégustation d'excellentes crêpes ont été appréciés par l'ensemble des « chanteurs ».

Le 08 avril dernier, Familles Rurales associée à Naturosoli'dere et à l'Atelier de Létice vous ont proposé leurs premières Puces des Couturières et des Loisirs Créatifs.

Une trentaine d'exposants a pu, toute la journée à l'Espace du Narais, rencontrer près de 500 visiteurs.

Une belle réussite qui incite à renouveler cette expérience.

C'est le vœu le plus cher de toutes celles qui ont participé et des quelques « messieurs » les accompagnants !

Dans un proche avenir, l'association Familles Rurales de Saint-Mars-La-Brière se propose de vous retrouver, le 07 octobre 2023, pour son premier marché artisanal.

L'Activité théâtre reprendra au mois de Septembre 2023 pour les enfants à partir de 8 ans, adolescents et adultes pour tous renseignements vous pouvez nous joindre au 06 64 41 05 44 ou 07 50 69 73 08 et par mail : [famillesrurales.stmars@gmail.com](mailto:famillesrurales.stmars@gmail.com)

L'association Familles Rurales souhaite à toutes et tous de très bonnes vacances et souhaite vous retrouver encore plus nombreux à la rentrée.



## Gymnastique Briéroise

Tous les membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances d'été ; soleil, détente, partage et découvertes.  
Nous serons heureux de vous accueillir pour la nouvelle saison en septembre prochain, dans une ambiance sportive et conviviale.

Les cours de gymnastique ont lieu tous les mardis, sauf pendant les vacances scolaires, au gymnase :

- de 14h à 15 h avec David, notre coach sportif depuis 3 ans.
- de 20h30 à 21h30 avec Annie, nouvelle animatrice qui remplacera Arlette.

Arlette a animé les cours du mardi soir pendant de nombreuses années et prend un repos bien mérité.

La date de reprise vous sera communiquée prochainement.

Nous attendons le plaisir de vous retrouver en septembre pour les habitués et de vous compter parmi nous pour les nouvelles ou nouveaux inscrits.

Salutations sportives

Patricia POTE - Présidente



## La Tribu Briéroise

C'est le mois des vacances ! Avant de vous laisser profiter pleinement de l'été, voici le bilan des activités de la tribu.

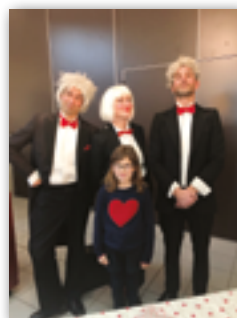
Tout au long de l'année, l'association des parents d'élèves organise des manifestations dans le but de faire plaisir aux enfants et de vivre avec eux des moments de partage. Ces manifestations servent également à récolter des fonds afin de mettre en place des activités pédagogiques au sein des écoles, mais aussi en dehors. Cette année, par exemple, les enfants de l'école maternelle ont bénéficié de cours hebdomadaire de yoga sur toute l'année et nous avons pu remettre la valeur de 30 euros par enfant pour financer des sorties culturelles et pédagogiques à l'école élémentaire.



Depuis la rentrée scolaire de septembre 2022, nous nous sommes déjà rencontré lors des évènements suivants :

- En novembre pour la bourse aux jouets.
- En décembre pour le spectacle de Noël Kazi Classic avec la compagnie Ernesto Barytoni suivi d'un goûter pour les enfants et d'un vin chaud pour les parents... le tout était offert s'il vous plaît.
- Début mars pour le carnaval et la mise à feu du cochon ! Merci encore à Mme Heinze et son équipe d'avoir tout mis en œuvre pour le terminer à temps.
- En mars pour l'annuel bric-à-brac avec une météo perturbée, mais une soixantaine de bénévoles qui ont permis le bon déroulement de cette manifestation et un bénéfice malgré tout ! Encore merci à tous les bénévoles et partenaires !!!
- En juin, la kermesse s'est tenue au complexe sportif, avec le spectacle de danse des élèves de l'école primaire et le spectacle de l'école maternelle, des jeux pour petits et grands, proposés par notre partenaire et parent de Marion, Lucas et Ethan, Nicolas Chesnier, d'Anim Fiesta !
- Début juillet, fin de saison, les rideaux se sont refermés sur cette année scolaire avec l'assemblée générale et un pot de l'amitié partagé avec tous les bénévoles.

Nous en profitons pour remercier les agents communaux qui se démènent pour assouvir au mieux nos demandes en temps et en heure.





# Sur Les Pas des artistes

---



James Emery a repris la présidence de l'Association **Sur Les Pas des Artistes**.

Notre association compte plus de 90 participants, dont une vingtaine d'enfants et adolescents qui sont encadrés par des artistes professionnels :

- **Angélique COUDRAY** – Artiste Pastelliste à l'Atelier à Montfort-le-Gesnois Cours dessin enfants - ados - adultes - Stages pastel et stages portrait.
- **Alain BERTHELOT** – Artiste Aquarelliste Le Mans.
- **Jean Paul LEMARCHAND** – Artiste Huile et Acrylique le Mans.

Ces activités sont dispensées à la Salle "Picasso" à Montfort-le-Gesnois et à la salle des "Vergers" à Saint-Mars-la-Brière. Pour tous renseignements complémentaires, contacter James au 06.20.84.14.90 ou par mail :

[sur-les-pas-des-artistes@orange.fr](mailto:sur-les-pas-des-artistes@orange.fr)

Les adhérents sont aussi invités à exposer leurs œuvres à la mairie de Montfort-le-Gesnois tout au long de l'année.

Animations de la saison 2023 :

Journée « **Peintres dans les rues** » le 17 juin 2023 à Saint-Mars-La-Brière ouverte à tout public.

Participation au **Comice Agricole** de Montfort-le-Gesnois, (aide à l'élaboration des costumes et des décorations) les 2 et 3 septembre 2023. 🇫🇷

## UNC, 2023 = Projet !!!

---

Suite à l'Assemblée Générale, notre association compte 40 adhérents aujourd'hui, constituée d'AFN (Afrique Française du Nord), d'OPEX (Opération Extérieure), de SDF (Soldat de France) et de veuves d'anciens combattants.



2022 a été une année de reprise dans nos activités de camaraderie et de devoir de mémoire lors des différentes commémorations.

Cette, année nous aurions pu faire de même, mais nous avons décidé, en plus, de remettre en place notre traditionnel repas dansant et un nouveau projet de "Marche gourmande".



Le repas dansant organisé fin avril fut un succès, tous les participants ont été ravis et contents d'avoir passé un bon moment. Nous remercions Le Bon Traiteur ainsi que l'orchestre de Nicolas Devoir pour la qualité de leur prestation, sans oublier tous nos bénévoles.

**Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !**

Notre projet cette année "**Marche Gourmande**", nous remercions l'USSM Athlétisme pour ce passage de relais. Elle aura lieu le samedi 26 août sous le **signe du soutien** aux associations "Bleuet de France" et "Leucémie Espoir 72".



**Pour le reste de l'année, nous vous remercions de votre présence pour le devoir de mémoire. 🇫🇷**

## Sport

## Ussm Athlétisme

**Vie du club**

L'effectif de licenciés au sein de notre club est constant depuis des années.

Cette année a eu lieu la 2<sup>ème</sup> édition de notre trail du Dahu. Un véritable succès malgré une météo capricieuse.

Nous avons organisé 2 courses comme l'an passé qui ont été accompagnées d'une marche de 8 km.

Nous remercions très sincèrement tous les particuliers qui ont accepté que l'on passe sur leurs chemins ou bois ainsi que tous les partenaires/sponsors qui ont répondu présent pour soutenir notre évènement. La liste s'est allongée cette année. Merci à tous.

Sans les bénévoles, aucun projet ne pourrait voir le jour. Pour cela, nous les remercions du fond du cœur.

Nous tenons également à remercier la mairie pour l'aide apportée lors de notre trail ainsi que le comité départemental d'athlétisme.

Les athlètes, petits et grands, ont participé à de nombreuses courses sur cette saison. Nous sommes fiers de voir que le club est représenté sur différents évènements. Bravo à tous !

La section marche nordique continue à parcourir les divers chemins boisés tous les lundis soir. Bravo à tous !

La commune avait pour projet de réhabiliter la piste d'athlétisme. Nous étions ravis à l'idée de pouvoir de nouveau organiser des challenges en extérieur et valoriser nos structures afin que le club soit à nouveau présent sur les compétitions d'athlétisme. Malheureusement, faute de temps, cela ne s'est pas fait. Les travaux du centre de piste et pourtours commenceront dès septembre 2023.

La section entraînement des enfants peut exister grâce aux bénévoles présents et se rendant disponibles. Merci à Emma, Amélie, Frédérique, Perrine, Patrick et Manéo pour leur temps donné.

Merci également aux parents qui viennent nous aider sur les compétitions.

L'assemblée générale s'est tenue le 03 février dernier. À cette occasion, un nouveau bureau a été réélu : Frédérique Drouet présidente, Perrine Le Got secrétaire, Jérôme Gaultier secrétaire adjoint et Patrick Drouet trésorier.

Jean-Charles, ancien président adjoint, n'a pas souhaité se représenter à ce poste pour des raisons personnelles.

Patricia Heinze avait annoncé, via les réseaux sociaux, sa démission début décembre 2022. Elle n'a pas souhaité participer à l'assemblée générale.

**Infos pratiques :**

Les entraînements sont adaptés à tous, quel que soit votre niveau.

La reprise est prévue début septembre. La date exacte sera confirmée par la section au début de l'été sur les supports de la mairie ainsi que sur les réseaux sociaux.

**Horaires :**

Coureurs : les mardis de 19h à 20h30, les jeudis de 19h à 20h30 et les dimanches matin à 9h30/10h

Marcheurs : les lundis soir à 17h45 avec Frédérique Drouet ou Valérie Barbier

Jeunes École athlé / Poussin(e)s/Benjamin(e)s : les mardis de 17h30 à 19h

Poussin(e)s et benjamin(e) : les vendredis de 18h à 19h30

Contact : [ussm72athletisme@gmail.com](mailto:ussm72athletisme@gmail.com)

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles lors de nos diverses manifestations tout au long de l'année ainsi que la mairie et les employés communaux de Saint-Mars-la-Brière pour leur soutien logistique. Sans oublier nos partenaires et sponsors et le comité départemental d'athlétisme que nous remercions chaleureusement.

Prochain évènement à noter dans vos agendas :

**CROSS LE DIMANCHE 05 NOVEMBRE 2023** (



# Infos et services

## Vos élus vous reçoivent



**PATRICE VERNHETTES**

**Maire**

- Le matin du lundi au samedi sur rendez-vous



**FRANÇOISE CHÂTEAU**

**1ère Adjointe**

- Commission action sociale
- Mercredi et samedi matin (9h à 12h)



**DAMIEN CHRISTIANY**

**2ème Adjoint**

- Commission finances / ressources humaines
- Lundi après-midi (14h à 16h)



**GÉRARD CHAUVIN**

**3ème Adjoint**

- Commission voirie / travaux / urbanisme
- Lundi après-midi (14h à 16h)



**CATHERINE GADEMER**

**4ème Adjointe**

- Commission communication / école & jeunesse
- Lundi après-midi (15h à 17h30)

**Les adjoints peuvent également vous recevoir sur rendez-vous**

**Tél. 02.43.89.70.23**



### CÉRÉMONIE ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE

Vendredi 22 septembre 2023 – 19 h –  
Espace du Narais

## Notez-le

### Conseils municipaux

**Dates du 2ème semestre 2023**

- Mercredi 06 septembre 2023 – 20 h
- Mercredi 18 octobre 2023 – 20 h
- Mercredi 06 décembre 2023 – 20 h

## État civil

### 8 Naissances

1 Mariage

9 Pacs

11 Décès



## Rencontres de quartier 2ème semestre 2023

- Samedi 14 octobre 2023 – 10 h Les Loudonneaux
- Samedi 14 octobre 2023 – 11 h Lisborde
- Samedi 21 octobre 2023 – 10 h Saint Denis du Tertre
- Samedi 21 octobre 2023 – 11 h Ouserie
- Samedi 28 octobre 2023 – 10 h La Chesnaie
- Samedi 28 octobre 2023 – 11 h Centre Bourg

## Journée citoyenne

En 2023, la journée citoyenne aura lieu le SAMEDI 30 SEPTEMBRE.

Nous comptons sur vous – Vous le savez, sans vous, rien n'est possible !!! C'est ensemble que nous réussissons encore cette année.

Vous avez des projets qui vous tiennent à cœur pour améliorer votre quartier. N'hésitez pas à nous en faire part. Vos idées peuvent être la source d'un atelier. Toutes vos suggestions sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous les communiquer : vous avez plusieurs possibilités :

- Soit en déposant un message dans les boîtes à idées installées dans les hameaux ou dans l'urne à disposition à la Mairie,
- Soit par mail à [contact@smlb.fr](mailto:contact@smlb.fr),
- Soit par téléphone au 02 43 89 70 23

Toutes les informations vous seront transmises ultérieurement par le biais des moyens de communication mis à notre disposition.

Retrouvons-nous, ce samedi 30 septembre 2023, dans la bonne humeur – Nous nous ferons une joie de vous accueillir pour cette journée qui se veut chaleureuse et amicale. 🗣️





# CANICULE, FORTES CHALEURS

## ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



MOILLER SON CORPS  
ET SE VENTILER



DONNER ET PRENDRE  
DES NOUVELLES  
DE SES PROCHES



NE PAS BOIRE  
D'ALCOOL



BOIRE  
RÉGULIÈREMENT  
DE L'EAU

EN CAS D'URGENCE,  
**APPELEZ LE 15**



MAINTENIR SA MAISON  
AU FRAIS : FERMER  
LES VOILETS LE JOUR



MANGER EN QUANTITÉ  
SUFFISANTE



ÉVITER LES EFFORTS  
PHYSIQUES